

LANGUES ET CIVILISATIONS
DE L'ASIE ORIENTALE



Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

MASTER

LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS
ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Syllabus
2022 - 2023



Parcours Japonais

日本語

LANGUES ET CIVILISATIONS DE L'ASIE ORIENTALE

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO) est l'héritière d'une grande tradition française d'études de l'Extrême-Orient.

Actualités



The 4th East Asian Translation Studies Conference

Organisée par Florence ZHANG, maîtresse de conférence à l'UFR LCAO On the Conflicting...

[Lire la suite >](#)

Infos étudiantes



Inscription administrative 2022-2023

L'inscription administrative est annuelle et doit être réalisée avant le début des cours. Elle vous permet également...

[Lire la suite >](#)

En librairie



Le dernier empire de la presse, une sociologie du journalisme au Japon

César CASTELLVI, maître de conférence à l'UFR LCAO À l'heure où la transition numérique paraît achevée...

[Lire la suite >](#)

Le site de l'UFR LCAO, mis à jour régulièrement, permet d'accéder à un grand nombre d'informations :

- ⇒ Consulter le planning des enseignements et des examens ;
- ⇒ Suivre les actualités de l'UFR (recherche ; événements ; concours pour l'enseignement) ;
- ⇒ Se renseigner sur ses études

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
CONDITIONS D'ACCES AU MASTER	5
ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE (EUR)	7
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES	8
LE STAGE PROFESSIONNALISANT M2	9
LA MOBILITE INTERNATIONALE	11
LES SEMINAIRES DISCIPLINAIRES TRANSVERSAUX	13
PRÉSENTATION	13
<i>Parcours Lettres, philosophie et arts</i>	14
<i>Parcours Linguistique et didactique</i>	15
<i>Parcours Histoire, sociétés et territoires</i>	15
<i>Parcours Professionnalisant</i>	16
PARCOURS ÉTUDES JAPONAISES	17
L'ORGANISATION DES ETUDES	20
LES SEMINAIRES DU MASTER ETUDES JAPONAISES	23
L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE	26
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	28
PREMIERE ANNEE – SEMESTRE 1	28
PREMIERE ANNEE – SEMESTRE 2	34
DEUXIEME ANNEE – SEMESTRE 3	39
DEUXIEME ANNEE – SEMESTRE 4	45
AUTRES SÉMINAIRES	49
SEMIAIRES TRANSVERSAUX UFR LCAO	49
SÉMINAIRES EPHE	52
SÉMINAIRES EHESS	53
LES MODALITÉS DE VALIDATION DU DIPLÔME	54
PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENSEIGNEMENT	56
AGRÉGATION DE JAPONAIS	56
CAPES	57
VIE ÉTUDIANTE À L'UFR LCAO	58

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER)

*Parcours : **Chinois, Coréen, Enseignement du Coréen, Japonais, Vietnamien***

Le Master offert par les quatre sections de l'UFR LCAO vise l'acquisition de compétences à la fois **linguistiques** et **disciplinaires**. Au terme d'un cursus en **deux ans**, les étudiants diplômés parviennent à un haut niveau de maîtrise d'une langue orientale et disposent de capacités critiques en sciences humaines et sociales.

La structure globale de la formation est identique pour les quatre spécialités :

► **Les compétences linguistiques :**

L'apprentissage linguistique occupe une part importante : 72h en M1, 36h en M2. Les enseignements sont axés sur l'acquisition des techniques de communication, d'expression écrite et de traduction. Le premier semestre du Master 1 intègre un enseignement de "Japonais des affaires" (12h) mettant l'accent sur les pratiques spécifiques au monde de l'entreprise.

► **Les compétences disciplinaires :**

Celles-ci sont acquises d'une part au cours des **séminaires disciplinaires de méthode** communs aux quatre sections dans chacun des trois parcours, et d'autre part au cours des séminaires de recherche. Les premiers ont lieu en S1 du M1. En M1S2, l'initiation aux outils de la recherche (revues, bibliothèques spécialisées, histoire des disciplines, etc.) est privilégiée. En M2S3, l'accent est mis sur l'actualité de la recherche (paradigmes en débat, problématiques récentes, etc.). À chaque fois, les enseignants sont soucieux d'effectuer des regards croisés sur l'ensemble des quatre aires linguistiques. L'objectif visé est de conduire les étudiants à une réflexion épistémologique sur la (ou les) discipline(s) qu'ils pratiquent.

En fonction de leurs sujets de recherche, les étudiants suivent les séminaires proposés par les enseignants-chercheurs de l'UFR LCAO ainsi que de L'INALCO ou des établissements partenaires (EHESS, EPHE).

Ces séminaires sont présentés au sein des trois parcours :

A. Parcours Lettres, philosophie et arts

B. Linguistique et didactique

C. Histoire, sociétés et territoires

NB : Il est tout à fait possible pour un étudiant choisissant le parcours « Histoire, sociétés et territoires » de suivre un séminaire de « Lettres, philosophie et arts », ou inversement.

► **Mémoire ou stage :**

En M2, selon la filière recherche ou professionnalisante, les étudiants choisissent de valider leur année soit en réalisant un mémoire substantiel, soit en effectuant un stage professionnalisant (voir infra). Mémoires et stage valident l'acquisition de compétences critiques et d'autonomie.

► **Modules libres :**

Les modules libres suivis en M1 et M2 sont à choisir parmi : anglais pour non-spécialistes, français pour non-francophones, validation de l'engagement étudiant et les séminaires offerts par d'autres UFR de l'Université Paris Cité et les établissements partenaires.

CONDITIONS D'ACCES AU MASTER

> Admission en M1

Tous les étudiants titulaires d'une Licence dans la spécialité choisie (Chinois, Coréen, Japonais ou Vietnamien), formés en France ou en Europe, peuvent candidater au Master LLCER mention langues, littératures, civilisations étrangères et régionales. La licence doit être entièrement validée.

Pour les étudiants étrangers, un test de niveau en français est demandé.

Des admissions sont également possibles pour les étudiants titulaires d'une autre Licence, notamment d'une Licence de type LEA, pourvu qu'ils aient une connaissance suffisante de la langue et de la civilisation de la spécialité Chinois – Coréen – Japonais ou Vietnamien. Des entretiens seront susceptibles d'être organisés début septembre pour évaluer le niveau de langue. Prendre contact avec la gestionnaire pédagogique : stephanie.yabas@u-paris.fr

> Candidatures

Les demandes d'admission en Master sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de candidature doit être constitué via le portail [eCandidat](#) : l'application est ouverte du **15 avril au 15 juin 2022**.

Le dossier comprendra notamment un CV, une lettre de motivation et un projet de recherche. Il est présenté à un directeur de recherche, qui donne son accord pour l'encadrement de ce projet. La commission prononce l'admission définitive après examen du dossier complet et accord du directeur de recherche de l'étudiant. Le candidat devra apporter un soin particulier à son projet de recherche.

> Inscriptions

L'inscription à l'UFR LCAO se fait en deux temps :

► L'inscription administrative

Les étudiants sont invités à se connecter sur le site Internet de l'université pour se renseigner sur les modalités d'inscription en fonction de leur situation propre (première inscription ou réinscription) : <https://u-paris.fr/linscription-administrative/>

Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université de Paris Cité l'année précédente, les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne.

À l'issue de l'inscription administrative, l'étudiant reçoit sa carte d'étudiant et un accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail). Celui-ci comprend, entre autres avantages, une adresse email de l'Université de Paris Cité.

► L'inscription pédagogique

Lorsque les étudiants ont obtenu leur carte, ils doivent se renseigner directement à l'UFR LCAO ou sur son site Internet pour connaître :

- les dates et lieux des réunions d'informations relatives à chaque section
- les dates et modalités des inscriptions pédagogiques.

L'inscription pédagogique des étudiants inscrits administrativement se fera à l'UFR LCAO, toutes sections confondues, aux dates indiquées sur le planning de rentrée (consultable à l'UFR ou sur son site Internet : <https://u-paris.fr/lcao/>

Par ailleurs, les étudiants qui choisissent des séminaires à l'Inalco doivent également effectuer une inscription pédagogique dans cet établissement.

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique sont aussi obligatoires en cas de redoublement ou s'il manque seulement la note du dossier pour valider le M1.

> **Sortie à la fin de M1**

Dans le cas d'étudiants souhaitant sortir au niveau de M1 (titre de Maîtrise), la moyenne compensée de l'année tiendra compte à la fois des notes obtenues aux différents UE et de la note du dossier.

N.B. : Les étudiants souhaitant s'orienter en filière recherche doivent avoir obtenu un résultat supérieur ou égal à 14/20 au dossier de recherche de M1.

> **L'accès en seconde année (M2)**

L'accès en deuxième année est conditionné à l'obtention des 60 ECTS de la première année, autrement dit, le Master 1 doit être entièrement validé.

> **Entrée directe en M2**

L'étudiant devra déposer une candidature via le portail [eCandidat](#) : l'application est ouverte du **15 avril au 15 juin 2022**, puis du **23 août au 3 septembre 2022**.

L'étudiant francophone doit justifier d'un niveau équivalent à celui des étudiants LCAO (M1 validé), et présenter un projet de recherche (prise de contact indispensable avec un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique susceptible de diriger ses travaux, dossier avec bibliographie à fournir et entretien oral).

L'étudiant non-francophone doit justifier des mêmes critères que les autres étudiants (titre, formation disciplinaire) et donner en outre la preuve de son niveau (C1 ou équivalent). Il suivra éventuellement des cours de perfectionnement en français.

> **Redoublement du M1 ou M2**

Les redoublements en première et deuxième année sont soumis à l'avis du jury d'année. En cas de redoublement, les étudiants doivent contacter leur secrétariat pédagogique.

N.B. : l'inscription administrative et pédagogique sont obligatoires même en cas de redoublement ou s'il manque seulement la note du mémoire pour le M2.

> **Validation d'acquis**

Si vous êtes titulaire d'un diplôme extérieur à la filière LLCER Chinois, Japonais, Coréen ou Vietnamien, vous pouvez être dispensé(e) de certains enseignements, à condition d'en faire la demande au moment où vous remplissez votre dossier d'inscription à l'université.

> **Débouchés**

Le Master est ouvert aux étudiants et professionnels disposant de connaissances fondamentales sur l'Asie Orientale (langue et civilisation) qui souhaitent se perfectionner en vue de poursuivre soit vers la recherche soit vers une orientation professionnelle (concours de la fonction publique — Capes, Agrégation, cadre d'Orient des Affaires étrangères, OFPRA, etc. — ou activité en rapport avec l'Asie Orientale). Les étudiants souhaitant s'orienter vers le monde de l'entreprise doivent savoir que l'Université de Paris Cité est associée au programme Phénix qui propose à des étudiants sélectionnés de master 2 des débouchés en entreprises (www.operationphenix.fr)

RÉUNION D'INFORMATION ET CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Ces informations sont en ligne sur le site de l'UFR LCAO : <https://u-paris.fr/lcao/>

ÉCOLES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE (EUR)

Paris Graduate School of East Asian Studies

Université Paris Cité is creating Graduate Schools (EUR in French for Écoles Universitaires de Recherche) attached to its Masters, to reinforce their internationalization (see <https://mobility.smarts-up.fr>).

The Paris Graduate School of East Asian Studies (PSEAS) aims to train high-level international students. They will acquire an excellent level in one Asian language (Chinese, Korean, Japanese or Vietnamese) and will be exposed to the most up-to-date research in the humanities and social sciences. The aim is to train young professionals with a top dual expertise in an oriental language and a scientific discipline. These skills will open a variety of job opportunities and, for those interested, the possibility of starting a PhD and an academic career.

As part of the gradual implementation of PSEAS, several initiatives are taken in 2021-22: some seminars are held in English, foreign professors will be invited to give lectures, transversal method seminars will be offered. See the program on the UFR LCAO website.

Écoles Universitaires de Recherche

Université Paris Cité crée des Écoles Universitaires de Recherche (EUR) (Graduate Schools en anglais) adossées à ses Masters, pour renforcer leur internationalisation (voir notamment : <https://mobility.smarts-up.fr>).

La Paris Graduate School of East Asian Studies (PSEAS) vise à former des étudiants internationaux de haut niveau. Ils feront l'acquisition d'un excellent niveau dans l'une des quatre langues orientales enseignées (Chinois, Coréen, Japonais et Vietnamien) tout comme ils seront familiarisés avec la recherche la plus actuelle en sciences humaines et sociales. L'objectif est de former de jeunes professionnels dotés d'une double expertise de haut niveau dans une langue orientale et dans une discipline scientifique. Ces compétences leur assureront une variété d'opportunités sur le marché du travail et, pour ceux qui le souhaitent, la possibilité d'amorcer une carrière dans la recherche par une formation doctorale.

Dans le cadre de la mise en place progressive de la PSEAS, plusieurs initiatives sont prises en 2021-22 : certains séminaires ont lieu en langue anglaise, des professeurs invités étrangers seront invités à donner des conférences, des séminaires transversaux de méthode seront proposés.

Voir le programme sur le site de l'UFR LCAO.

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Directeur de l'UFR LCAO : M. Daniel STRUVE

Responsables des Masters : M. Sébastien BILLIOUD

Responsable de la section de Japonais : Mme Anne-Lise MITHOUT

Master Études Japonaises : Mme Annick HORIUCHI, horouchi@u-paris.fr

M1 : Mmes Annick HORIUCHI et Marianne SIMON-OIKAWA

M2 : M. Kazuhiko YATABE, kazuhiko.yatabe@u-paris.fr

M2 Pro : M. Kazuhiko YATABE, kazuhiko.yatabe@u-paris.fr

Engagement étudiant : M. Arnaud GRIVAUD, arnaud.grivaud@u-paris.fr

Parcours enseignement : Mme Hiroko Ōshima, hiroko.oshima@u-paris.fr

SECRETARIATS | M1_M2

À l'UFR LCAO

Mme Stéphanie YABAS

Mail : stephanie.yabas@u-paris.fr

Bureau : 487 C

Tél : 01 57 27 64 08

Localisation : 05 rue Thomas Mann, Bâtiment des Grands Moulins - 4^{ème} étage, aile C, bureau 487 C à l'UFR LCAO

À l'INALCO

Mme Erika MOCIK

Mail : erika.mocik@inalco.fr

Bureau : 3.48

Tél : 01 81 70 11 39

Localisation : 65 rue des Grands Moulins 75013, Paris (à 5 min de l'Université de Paris Cité)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE

	Matin	Après-midi
Lundi	10h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Mardi	10h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Mercredi	10h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Jeudi	10h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	10h00 – 12h00	14h00 – 16h00

LE STAGE PROFESSIONNALISANT | M2

En M2, les étudiants ont la possibilité de valider leur Master par un stage professionnalisant à temps plein d'une durée minimale de **3 mois** (pour un crédit de 30 ECTS).

► Contenu

Durant leur stage, les étudiants doivent faire usage de leurs compétences linguistiques en langues Orientales. Ils assistent leur tuteur au sein de l'institution qui les accueille dans des tâches d'organisation, de conception, de coordination, de gestion de projets comme dans des activités de communication ou de relations publiques. Leur stage peut avoir lieu en France, en Asie Orientale, ou ailleurs dans le monde.

Le stage a lieu dans une entreprise, une administration, un centre de recherche, une organisation non-gouvernementale etc. Le tuteur, qui est la personne référente de l'institution d'accueil, encadre le travail quotidien du stagiaire.

Le stage doit notamment se dérouler en dehors des heures d'enseignement, correspondre au contenu pédagogique du diplôme, ne pas excéder 6 mois dans le même organisme d'accueil.

Un rapport est soutenu à l'issue du stage : **soit en juin, soit en septembre**.

Lire aussi les droits et obligations du stage : <https://u-paris.fr/stage-droits-et-obligations/>

► Durée

Le stage dure au **minimum 3 mois** à partir du second semestre. Afin que les étudiants puissent participer aux séminaires de M2S3, leur stage ne peut commencer avant le mois de janvier 2023.

L'étudiante ne peut pas réaliser un stage de plus de 6 mois consécutifs dans le même organisme d'accueil et ne doit pas dépasser 924 heures.

► Trouver un stage

Il revient aux étudiants de trouver l'institution dans laquelle ils effectueront leur stage.

Le service des stages du Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation (POP) organise des ateliers pour décrocher le bon stage : <https://u-paris.fr/les-rendez-vous-de-lorientation-et-de-la-professionnalisation/>

Des offres de stage sont disponibles sur :

- le site Web de l'UFR LCAO rubrique "[offres de stage/emploi](#)"
- la plateforme [Job Teaser](#)
- le [réseau consulaire français](#)

► La convention de stage

L'étudiant pourra compléter [en ligne](#) sa convention de stage (une version en anglais est également disponible pour les stages qui ont lieu à l'étranger).

La convention de stage éditée [en trois exemplaires](#) doit être signée par toutes les parties avant le début du stage. Aucune dérogation à cette règle n'est possible.

Le circuit des signatures est disponible sur le site de l'UFR LCAO rubrique « [stage](#) ».

► Stage à l'étranger et aide à la mobilité

Les étudiants sont encouragés à effectuer leur [stage à l'étranger](#).

Dans ce cadre, ils peuvent solliciter des [aides à la mobilité](#) du service des Relations Internationales.

Attention, pour un stage ayant lieu à l'étranger, la procédure des signatures de la convention interne à l'Université est plus longue. Prévoir **environ 1 mois** avant le début du stage pour déposer vos exemplaires au secrétariat.

► Validation

Trois éléments permettent la validation du stage :

1. L'**évaluation** transmise par l'institution qui a accueilli le stagiaire. Celle-ci est faite sur la base d'un questionnaire transmis au tuteur par l'UFR : **25% de la validation**.
2. Le **rapport de stage : 50% de la validation**.
3. La **soutenance du rapport de stage : 25% de la validation**. Elle a lieu soit en juin soit en septembre selon la date de fin du stage. La soutenance consiste en une présentation PowerPoint de 20 minutes (synthèse du rapport de stage) et une séance de questions/réponses d'une dizaine de minutes avec le jury. Celui-ci comprend deux enseignants de l'UFR dont le responsable de section des stages et, le cas échéant, un représentant de l'institution qui a accueilli le stagiaire.

Attention : la présentation de ces trois parties conditionne l'admission à la soutenance

► Rapport de stage

Le rapport est un document d'une **quarantaine de pages** clairement rédigé qui comprend :

- La présentation de l'institution qui a accueilli le stagiaire.
- Les missions du stagiaire et les difficultés qu'il a rencontrées dans leur accomplissement.
- L'analyse d'un projet, d'un problème ou d'un enjeu pour l'institution. Cette partie est rédigée sur la base d'une documentation en partie dans une langue Orientale.

Le rapport est remis au plus tard 15 jours avant la date de la soutenance.

► Contacts

L'enseignant référent des stages à l'UFR :

M. Kazuhiko YATABE : kazuhiko.yatabe@u-paris.fr

Des **informations pédagogiques** (sur les stages) peuvent être sollicitées auprès des enseignants des différentes sections :

Études chinoises	Mme Shuang XU	shuang.xu@u-paris.fr
Études coréennes	M. Yannick BRUNETON	yannick.bruneton@u-paris.fr
Études japonaises	M. Kazuhiko YATABE	kazuhiko.yatabe@u-paris.fr
Études vietnamiennes	Mme Marie GIBERT-FLUTRE	marie.gibert@u-paris.fr

Des **informations administratives** peuvent être sollicitées auprès du :

Secrétariat des Masters	Mme Stéphanie YABAS	stephanie.yabas@u-paris.fr
Service des stages		stage@u-paris.fr
SRI		mobility.sh@u-paris.fr

LA MOBILITE INTERNATIONALE

L'UFR LCAO encourage fortement les étudiants de Master à partir en Asie Orientale ou en Europe pour des périodes relativement longues (un semestre au minimum, un an au maximum), et à tirer parti des nombreux accords bilatéraux signés avec les universités étrangères et des bourses diverses proposées par la région et par les universités d'accueil (se reporter aux informations fournies par chaque section sur le site Web de l'UFR).

Les universités avec lesquelles des accords bilatéraux existent peuvent être consultées.

Une mobilité à la rentrée de l'année de M2 se prépare dès le début de l'année de M1. Une réunion d'information sur les conventions d'échange est organisée courant octobre. Les dossiers de candidature sont à déposer fin novembre. La sélection des dossiers intervient fin janvier.

Echanges internationaux de l'université Paris Cité: <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger/>

Consultez aussi la rubrique « [International](#) » du site web de l'UFR LCAO.

► Une fois dans l'université d'accueil

Le travail de l'étudiant dans l'université d'accueil s'inscrit dans le cadre d'un contrat d'études obligatoirement validé dès son arrivée et au début de chaque semestre par l'étudiant, l'enseignant référent et par le directeur de mémoire. Le contrat signé par le coordinateur de l'échange et l'étudiant doit être transmis au BRI. L'étudiant reste en contact avec l'enseignant référent des mobilités et son directeur de mémoire de M1 ou de M2 tout au long de l'année, afin de bénéficier de son encadrement. Dans le cas où l'étudiant est inscrit en M1, il doit obligatoirement avoir rencontré son directeur de dossier avant son départ.

Pour la validation, les étudiants doivent communiquer les pièces suivantes à l'enseignant responsable de mobilité selon la spécialité et à la gestionnaire pédagogique, Mme Yabas stephanie.yabas@u-paris.fr :

- **Le contrat d'étude** (validé par l'enseignant et le SRI) qui présente la liste complète des cours suivis dans le pays d'études, avec les titres des cours, une brève présentation, le volume horaire suivi.
- **Le relevé de notes**

Si les étudiants, pour des raisons de calendrier dans l'université d'accueil, ne pouvaient pas présenter ces documents (en particulier leurs relevés de notes) avant la clôture de la seconde session d'examens, ceux-ci doivent impérativement être transmis dans les premiers jours du mois de septembre.

Pour toutes informations complémentaires, consulter le site de l'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger/>

► Contact

Enseignant référent par spécialité :

Études chinoises	M. Victor VUILLEUMIER	victor.vuilleumier@u-paris.fr
Études coréennes	Mme Eunsil YIM	eunsil.yim@u-paris.fr
Études japonaises	Mme Annick HORIUCHI	horouchi@u-paris.fr
Études vietnamiennes	M. Emmanuel POISSON	emmanuel.poisson@u-paris.fr

Le Service des relations internationales (SRI) :

Localisation : Bât. Olympe de Gouges, 8 Pl. Paul Ricoeur, 75013 Paris,
3e étage, Bureau 311

Mme Alice BRANGER mobility.sh@u-paris.fr

Permanences : lun, mar, jeu de 14h à 16h30 et mer, ven
de 9h30 à 12h

Tél : 01 57 27 55 03

Pour plus d'informations, voir la rubrique « [International](#) » du site web de l'UFR LCAO.

LES SEMINAIRES DISCIPLINAIRES TRANSVERSAUX

PRÉSENTATION

Dans le cadre du Master LCAO, des enseignements de méthode sont délivrés dans le cadre de trois parcours disciplinaires distincts : Lettres, philosophie et arts (LPA) ; Linguistique et didactique (LID) ; Histoire, sociétés et territoires (HST). Les étudiants doivent donc choisir dans lequel de ces trois parcours ils inscrivent leurs études. Leur choix de séminaires en M1 comme en M2 se fait en cohérence avec le parcours disciplinaire choisi.

Ce dispositif a un triple avantage :

Il vise à faciliter l'identification par les étudiants d'une appartenance disciplinaire, distincte de leur pratique linguistique. L'appartenance à un parcours rend plus lisibles les doubles compétences acquises par les étudiants au cours de leur Master, à la fois linguistiques et disciplinaires, ceci afin de faciliter notamment leur insertion sur le marché du travail.

Il correspond à l'évolution des pratiques scientifiques. Les enseignants-chercheurs de l'UFR LCAO ne sont plus des généralistes (c'est tout simplement devenu impossible), mais des spécialistes de telle ou telle discipline, dans telle aire linguistique. Ce dispositif met donc la formation offerte au niveau des conditions dans lesquelles la recherche se pratique et prend acte de ce que sont aujourd'hui les études sur l'Asie orientale.

Enfin, cette structure identifie clairement les passages possibles entre l'UFR LCAO et les autres UFR disciplinaires de l'Université Paris Diderot : UFR de Linguistique ; Géographie, Histoire et Sciences de la Société, Sciences Sociales ; Sciences Sociales ; Lettres, Arts et Cinéma, etc.

Ces séminaires méthodologiques et disciplinaires sont communs aux quatre spécialités. Les étudiants des quatre sections (études chinoises, coréennes, japonaises, vietnamiennes) se retrouvent donc ensemble dans ces séminaires. L'objectif poursuivi est de favoriser le dialogue entre enseignants et étudiants pratiquant les mêmes disciplines (linguistique, didactique des langues, littérature comparée, philosophie, histoire, sociologie, etc.) sur des aires linguistiques et historiques distinctes.

Au cours des deux années de Master, les étudiants suivent deux séminaires disciplinaires de méthode un au second semestre du M1 et un au premier semestre de M2 :

En M1, l'initiation aux outils de la recherche (revues, bibliothèques spécialisées, histoire des disciplines, etc.) est privilégiée. En M1, le séminaire disciplinaire est de 24 heures.

En M2 (36 heures, incluant des interventions extérieures), l'accent est mis sur l'actualité de la recherche : paradigmes en débats, problématiques récentes, etc.

À chaque fois, les enseignants sont soucieux de regards croisés sur l'ensemble des quatre aires linguistiques. L'objectif visé est d'inviter les étudiants à une *réflexion épistémologique* sur la ou les disciplines qu'ils pratiquent.

En pratique, cette organisation ne signifie nullement que les étudiants inscrits à titre principal dans un parcours (ce qui les oriente vers l'un des trois enseignements de méthode proposés) ne peuvent pas suivre des séminaires inscrits dans un autre parcours. Par exemple, il est tout à fait possible pour un étudiant choisissant le parcours Histoire, sociétés et territoires de suivre un séminaire dans le parcours Lettres, philosophie et arts, ou inversement.

L'ensemble des séminaires de recherche proposés par les différentes sections de l'UFR LCAO et de l'Inalco s'inscrivent dans ces trois parcours (se reporter aux présentations des différentes sections dans les chapitres suivants).

Parcours Lettres, philosophie et arts

- **Master 1** | LCLBY010 | Séminaire disciplinaire transversal 1 : Initiation aux outils de la recherche

Responsables : Mme Alice BIANCHI et M. Victor VUILLEUMIER

Initiation aux problématiques fondamentales du texte, de l'image, de l'interprétation et de la traduction, à travers des lectures théoriques et critiques. L'objectif est d'acquérir des notions de base en sciences humaines dans le cadre de la recherche personnelle développée dans le mémoire de M1.

Bibliographie : Pierre BRUNEL, *La Critique littéraire*, Paris : PUF, 2001 ; César DOMINGUEZ, Haun SAUSSY & Dario VILLANUEVA, *Introducing Comparative Literature, New Trends and Applications*, London : Routledge, 2015 ; Viviane HUYS, Denis Vernant, *Histoire de l'art. Théories, méthodes et outils*, Paris : Armand Colin, 2014 ; Laurent JULLIER, *Analyser un film, De l'émotion à l'interprétation*, Paris : Champs Flammarion, 2012 ; Jean MILLY, *Poétique des textes*, Paris : Armand Colin, 2012.

Évaluation : Assiduité et contrôle continu (exposés oraux sur le mémoire en cours et des lectures secondaires, et éventuellement un travail écrit).

- **Master 2** | LCLCY010 | Séminaire disciplinaire transversal 2 : L'actualité de la recherche

Responsables : M. Stéphane FEUILLAS et Mme Marianne SIMON-OIKAWA

Ce séminaire a pour principal objectif d'approfondir et d'élargir l'approche critique construite en M1, d'une part en examinant la nature des corpus étudiés (texte, image, etc.) dans le champ de l'Asie orientale, d'autre part en définissant la position de l'observateur face à ce champ. Parallèlement, on abordera les principales problématiques contemporaines de la recherche en Lettres et Arts (la sélection sera adaptée aux orientations des étudiants de M2), et la question de leur applicabilité sur un corpus asiatique. Des lectures commentées de textes critiques clés (en langues occidentales) accompagneront ce parcours. Des interventions de chercheurs extérieurs sont envisagées.

Pré-requis : Avoir validé le séminaire disciplinaire transversal du Master 1 Parcours Lettres et arts, ou équivalent.

Bibliographie indicative : Edward SAÏD, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. fr., éd. du Seuil, 1980 [1978] ; Michel DE CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, coll. Bibliothèque des histoires, Gallimard, 1975 (rééd. coll. Folio Histoire, 2002) ; Jack GOODY, *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, trad. fr., Gallimard, coll. Folio Histoire, 2010 [2006] ; Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, PUF, *Que sais-je ?*, 2004 ; Philippe PELLETIER, *L'Extrême-Orient : l'invention d'une histoire et d'une géographie*, Gallimard, coll. Folio Histoire, 2011 ; François POUILLON et Jean-Claude VATIN, *Après l'orientalisme. L'Orient créé par l'Orient*, Karthala, 2011.

Évaluation : Assiduité, exposé oral avec PPT en relation avec le sujet de recherche, et exercice de synthèse d'un ouvrage de recherche en lien avec le mémoire de M2. Contrôle continu ou examen terminal sur justificatif.

Parcours Linguistique et didactique

- **Master 1** | LCLBY020 | Séminaire disciplinaire transversal 1 : Initiation aux outils de la recherche

Responsables : Mme Akiko NAKAJIMA, Mme Thi Thu Trang DO, Mme Jin-Ok KIM, M. Xiaoliang LUO, M. Chong QI, et Mme Soyoung YUN-ROGER

Ce séminaire a pour objectif de donner à l'étudiant l'encadrement nécessaire : la rédaction de son dossier. Il comprend une initiation à l'analyse des phénomènes linguistiques ainsi qu'à la lecture et à la compréhension de textes linguistiques. Il est assuré par six intervenants de différentes spécialités (phonétique, phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, diachronie, acquisition des langues étrangères). On cherchera à mettre à jour les points communs et les différences que présentent les langues d'Asie Orientale étudiées à l'UFR LCAO : chinois, coréen, japonais et vietnamien.

Bibliographie : la bibliographie sera communiquée au fil du cours.

Évaluation : assiduité et exposé oral

- **Master 2** | LCLCY020 | Séminaire disciplinaire transversal 2 : Actualité de la recherche

Responsables : Mme Akiko NAKAJIMA, Mme Thi Thu Trang DO, Mme Jin-Ok KIM, M. Xiaoliang LUO, M. Chong QI, et Mme Soyoung YUN-ROGER

Ce séminaire s'adresse à des étudiants ayant, de préférence, suivi le séminaire transversal de linguistique de M1. On abordera des problèmes spécifiques de différents domaines (phonétique, phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, diachronie, acquisition des langues étrangères) dans les quatre langues enseignées à l'UFR LCAO suivant les spécialités de quatre intervenants.

Bibliographie : la bibliographie sera communiquée au fil du cours.

Évaluation : assiduité et exposé oral

Parcours Histoire, sociétés et territoires

- **Master 1** | LCLBY030 | Séminaire disciplinaire transversal 1 : Initiation aux outils de la recherche

Responsables : Mme Anne-Lise MITHOUT, M. Ken DAIMARU, M. Eric GUERASSIMOFF

L'enseignement est une initiation à l'historiographie. À travers les réflexions récentes au sujet des théories et des méthodes de l'histoire, les étudiants seront amenés à découvrir une discipline, ses logiques internes, les débats suscités par ses évolutions, et les liens avec les autres approches des sociétés, dans l'espace et dans le temps. On abordera aussi quelques éléments de l'actualité de la recherche dans ce secteur de la connaissance scientifique.

Bibliographie indicative : une bibliographie générale sera indiquée lors de la première séance

Évaluation : exposé oral obligatoire ; devoir écrit pour les étudiant.e.s en mobilité ou en régime de dispense d'assiduité

► **Master 2** | LCLCY030 | Séminaire disciplinaire transversal 2 : Actualité de la recherche

Responsables : M. Kazuhiko YATABE, M. Sébastien BILLIoud

Ce séminaire transversal a pour objectif premier de proposer aux étudiants un espace de débat dans le cadre duquel il leur sera possible de mutualiser les problématiques et de les affiner via la discussion. Les enseignants les accompagneront dans cette démarche de mise en commun, avec un triple souci : initier les étudiants à une réflexion épistémologique sur la discipline scientifique qu'ils pratiquent (histoire, anthropologie et sociologie, entre autres) ; les inciter à interroger le sens des relations qui les lient à leur objet de recherche, objet nécessairement inscrit en Asie ; proposer des outils théoriques et méthodologique.

Pré-requis : Avoir validé le séminaire de méthodologie Histoire et sciences sociales de M1.

Bibliographie indicative : Passeron Jean-Claude et Jacques Revel, *Penser par cas*, Paris, EHESS, 2005 ; Vigour Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris, La découverte, 2005.

Évaluation : assiduité, exposé oral et devoir écrit.

Parcours Professionnalisant

► **Master 2** | LCLCY040 | Séminaire disciplinaire transversal 2 : Méthodologie professionnelle

Responsable : M. Julien MARTINE

Résumé du programme : Le séminaire se donne pour objectif de préparer les étudiants à leur insertion professionnelle. Un premier travail consiste à les familiariser avec l'environnement et les codes du milieu professionnel (vocabulaire, définitions fondamentales, compréhension des grandes fonctions de l'entreprise, etc.). Le second travail consiste à accompagner et former les étudiants dans l'acquisition des outils et méthodes de recherche de stage et d'emploi en contexte national et international (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens, etc.). Le séminaire repose en bonne partie sur la clarification et l'élaboration du projet professionnel de chaque étudiant. Un rapport d'une trentaine de pages incluant un bilan de compétences, des analyses sectorielles et de métiers, des entretiens avec des professionnels est demandé à la fin du semestre. De plus, les étudiants sont soumis à un examen oral prenant la forme d'une simulation d'entretien de recrutement professionnel.

Compétences visées : Comprendre les enjeux liés au monde du travail. Formaliser un projet professionnel. Préparer un entretien d'embauche. Développer et gérer un réseau.

Évaluation : Assiduité, dossier de projet professionnel, oral (simulation d'entretien d'embauche).

Attention : les étudiants dispensés de contrôle continu (DCC) ou ne pouvant assister régulièrement aux séances doivent impérativement prendre contact avec l'enseignant en tout début de semestre.

Parcours **ÉTUDES JAPONAISES**

Admission en M1

Pour être admis en Master 1, les étudiants titulaires d'une Licence LLCER de japonais doivent envoyer un dossier de candidature.

Il est déconseillé aux étudiants ayant obtenu leur Licence avec une moyenne générale inférieure à 12 de poursuivre dans cette voie, compte tenu du niveau élevé de japonais requis (niveau correspondant au N2 du Japanese Language Proficiency Test, JLPT). Des admissions sont également possibles pour les étudiants titulaires d'autres Licences pourvu qu'ils aient une connaissance suffisante de la langue et de la civilisation japonaises. Le niveau de français est également un élément pris en compte pour l'admission des étudiants d'origine étrangère : il faut maîtriser au minimum un niveau B2, et préférablement un niveau C1 du CECRL. Tous les séminaires sont dispensés en français, avec pour certains modules une partie en anglais. Pour la procédure d'inscription, voir "Conditions d'accès au Master".

Pour l'admission en M2, voir plus loin, "L'organisation des études".

Un Master en partenariat avec l'INALCO

La spécialité "Études Japonaises" de la mention "Langues, Littérature et Culture Étrangère et Régionales (LLCER)" est organisée sur la base d'une convention établie avec le département d'études japonaises de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO). Conformément à cette convention, tous les séminaires de spécialité proposés par la section de japonais de l'UFR LCAO et par le département de Japonais de l'INALCO sont mutualisés. Les inscriptions doivent être prises auprès du secrétariat de Master de chaque établissement. Les cours de langue ne font pas l'objet de mutualisation, à l'exception de l'année de M2. Les séminaires proposés par les enseignants de l'Inalco ont lieu au **Pôle des Langues et Civilisations, 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris**, soit à 10 minutes de marche.

A noter : pour l'encadrement des dossiers et des mémoires, chaque étudiant reste soumis aux règles de l'établissement dans lequel il est inscrit et consulte d'abord et principalement un directeur/une directrice de l'équipe pédagogique de son établissement. Le cas échéant, lorsqu'un.e spécialiste du sujet choisi appartient à l'établissement partenaire, une demande de conseil scientifique, voire de co-direction, peut être adressée, en accord avec le directeur/ la directrice de l'établissement d'inscription principale. L'encadrement avec suivi administratif, scientifique et rédactionnel relève de l'établissement d'inscription principale, sauf dérogation expresse.

Unités de recherche encadrant la formation

Le Master est adossé à deux unités de recherche : le CRCAO (Centre de Recherches sur les Civilisations de l'Asie Orientale, UMR 8155, CNRS/ EPHE /Collège de France/ Université Paris Cité ; directrice : Sylvie Hureau, directeur adjoint : Victor Vuilleumier) et l'IFRAE (Institut Français de Recherches sur l'Asie de l'Est, CNRS / INALCO / Université Paris Cité, FRE 2025, directrice : Estelle Bauer ; directeurs adjoints Hui-yeon Kim et Emmanuel Poisson).

Les deux unités organisent de nombreuses manifestations (conférences, journées d'étude, colloques, etc.) tout au long de l'année. La participation à ces manifestations fait partie de la formation mastérale. Les étudiants qui se destinent à la recherche sont fortement encouragés à y assister.

Consulter les sites web des deux laboratoires ou le site LCAO pour connaître le programme des activités des deux unités.

Les bibliothèques

Les étudiants inscrits en Master ont un accès gratuit (sur inscription) à différentes bibliothèques de recherche de Paris, situées pour les trois premières dans un périmètre très rapproché.

- la [Bibliothèque LCAO](#) (Grands Moulins, aile C, 4^e étage)
- la [Bibliothèque des Grands Moulins](#) de l'Université Paris Cité.
- la [Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations](#) (BULAC), 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
- la [Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes Japonaises](#) (IHEJ) du Collège de France (Attention, il est recommandé de prendre contact avec le responsable du fonds japonais avant toute visite. kaoru.baba@college-de-france.fr)

Les conventions avec les grands établissements de recherche : EPHE et EHESS

Le Master est lié par des conventions à l'[EPHE](#) (Ecole pratique des hautes études) et à l'[EHESS](#) (Ecole des Hautes études en sciences sociales) qui comptent parmi leur corps enseignant des spécialistes du Japon. Tous les séminaires proposés par ces établissements, qu'ils portent ou non sur le Japon, peuvent être suivis dans le cadre du présent cursus à condition d'avoir obtenu au préalable l'autorisation des enseignants. Les étudiants trouveront les descriptifs des séminaires ainsi que la liste des spécialistes sur le site web de ces établissements. Les étudiants peuvent également assister aux manifestations (colloques, journées d'étude, conférences) organisées par ces derniers. Consulter le site web de l'UFR. Voir également plus loin la liste des collaborateurs extérieurs.

Les semestres ou années d'étude au Japon

L'Université Paris Diderot est liée par des conventions inter-universitaires avec une trentaine d'universités japonaises. Il est fortement recommandé à l'étudiant de Master d'intégrer dans son cursus un séjour universitaire d'un an ou d'un semestre au Japon afin d'atteindre le niveau de langue requis pour valider le diplôme (niveau correspondant au Niveau 1 du *Japanese Language Proficiency Test JLPT*), de réunir la documentation pour sa recherche et se familiariser avec le terrain. Consulter le site LCAO, menu "[Mobilité au Japon](#)" pour plus de précisions sur la liste des universités japonaises et les conditions pour candidater aux programmes d'échanges.

Les étudiants qui ont déjà eu l'occasion de séjourner longuement au Japon peuvent également candidater aux programmes d'échange avec certaines universités européennes (cadre ERASMUS) ou d'Amérique du nord, proposant des programmes adaptés pour les études japonaises.

Voir plus haut la rubrique "La mobilité internationale" à l'UFR.

Attention : les conditions de mobilité en 2021-2022 continueront de dépendre de la situation sanitaire internationale.

Les trois filières : "recherche", "professionnalisante" et "enseignement"

Par le haut niveau de sa formation en langue et culture du Japon, le Master Recherche "Etudes Japonaises" prépare à un large éventail de carrières. La division en filières intervient en M2, mais il est conseillé aux étudiants de choisir leur filière dès l'année de M1. Des conditions spécifiques d'admission existent pour chaque filière. *Il n'est pas autorisé de changer de filière en cours d'année de M2.*

La filière "**professionnalisante**" a été conçue afin de permettre à l'étudiant d'intégrer en Master 2 un stage de longue durée (trois mois ou plus) dans sa formation. Une moyenne générale de 12/20 est exigée pour l'admission en M2 dans cette filière. Le stage a lieu obligatoirement au second semestre du M2. Ce stage encadré (convention de stage) permet à l'étudiant de se lancer dans le monde du travail en utilisant pleinement les compétences acquises au cours de l'année de M1 et du premier semestre de M2. Pour plus de précisions, voir §1.2 "Stage professionnalisant de M2" en début de brochure. Le stage peut avoir lieu au Japon.

La filière "**recherche**" est destinée aux étudiants qui visent la poursuite en doctorat ainsi qu'aux étudiants qui souhaitent approfondir une question particulière pour réaliser leur projet professionnel. L'étudiant qui souhaite s'inscrire dans cette filière doit avoir validé son année de

M1 avec une moyenne générale supérieure à 12 et son mémoire avec une note égale ou supérieure à 14.

Quel que soit le sujet choisi, l'étudiant sera amené dans cette filière à acquérir des capacités rédactionnelles, des capacités de recherche et de synthèse d'une documentation spécialisée trilingue, des compétences dans un champ disciplinaire des sciences humaines ou sociales. Il sera amené à lire un nombre conséquent d'ouvrages et d'articles académiques et à mener, dans certains cas, des enquêtes sur le terrain.

Il est conseillé aux étudiants de définir le thème de recherche en liaison avec l'insertion professionnelle envisagée. Il est rappelé qu'une bonne maîtrise de l'anglais et de l'expression orale en japonais demeurent des conditions préalables à une carrière en entreprise japonaise.

Pour plus d'informations sur les débouchés, on pourra consulter les sites japonais dédiés à l'emploi d'étudiants internationaux ainsi que les informations relatives au [Programme JET](#) qui assure un emploi dans les collectivités territoriales japonaises durant trois ans. Le concours de recrutement est organisé chaque année.

La filière "enseignement"

Elle est destinée aux étudiants ayant un bon niveau en langue japonaise qui souhaitent acquérir les bases théoriques et pratiques pour exercer, de façon compétente, le métier d'enseignant de japonais dans les écoles et collèges, associations, écoles de langue, centres culturels, cours particuliers, etc. La filière intègre un stage en situation en M2S4. Une moyenne égale ou supérieure à 14/20 pour les modules de langue en M1 est exigée pour l'admission dans cette filière. Les étudiants inscrits en M2 peuvent préparer parallèlement le **concours d'Agrégation externe** de japonais (2 postes ouverts au concours en 2021) ou le **concours de CAPES externe** de japonais (3 postes ouverts au concours en 2021). Pour l'Agrégation, une préparation au concours est proposée par l'Université Paris Cité conjointement avec l'Inalco. Cette préparation doit également être suivie dans le cadre du M2, filière "enseignement".

ATTENTION : Les dates des inscriptions aux concours de la session **2023** ne sont pas encore publiées au 1er juillet **2022**. Les inscriptions, obligatoires, sont en général ouvertes de la mi-septembre à la mi-octobre. Le programme du concours 2023 peut être consulté [ici](#). Se renseigner [ici](#) pour les postes ouverts au concours en 2023.

Consulter le tableau d'affichage ou le site du Ministère, [ici](#).

Doctorat en études japonaises

L'inscription en doctorat "Asie Orientale et Sciences humaines" (ED 131, Université Paris Diderot) est un débouché du Master "Études Japonaises", choisi chaque année par un petit nombre d'étudiants. Il est conseillé à l'étudiant d'avoir validé son master avec d'excellentes notes, notamment une note supérieure à 16 pour son mémoire. L'étudiant intéressé par le doctorat est invité à prendre conseil auprès de son directeur de mémoire sans attendre la fin de l'année. En tout état de cause, l'inscription en thèse nécessite la rédaction d'un **projet** et l'accord d'un **directeur**. Pour qu'une thèse aboutisse avec succès, il est important de s'assurer un **financement**.

L'étudiant doit savoir que pour candidater **aux contrats doctoraux** proposés par les écoles doctorales, le mémoire de Master doit être soutenu au plus tard au début du mois de juin. Voir par exemple la brochure de l'[ED131](#), école doctorale "Langue, Littérature et Image : civilisations et sciences humaines des domaines francophone, anglophone et d'Asie Orientale" à laquelle sont rattachés les doctorants en études japonaises à l'université Paris Cité. L'étudiant peut également se présenter **pendant l'année de M2** au concours de [bourses d'études et de recherche du MEXT](#), organisé au printemps par l'Ambassade du Japon. Le départ au Japon intervient alors l'année suivante.

L'ORGANISATION DES ETUDES

Code	Intitulé	Volume horaire	Crédits
MASTER 1 – Première année			
SEMESTRE 1			
BLOC 1 : Perfectionnement en langue S1			
LCNAU010	Perfectionnement en langue 1	36h	6
LCNAE010	Techniques de rédaction 1	12h	2
LCNAE020	Techniques de communication et d'expression orales 1	12h	2
LCNAE030	Japonais des affaires	12h	2
LCNAU020	Perfectionnement en langue 2	36h	6
LCNAE040	Traduction : textes littéraires 1	18h	3
LCNAE050 ou LCNAE060	Traduction : textes techniques 1 Textes sino-japonais 1	18h	3
BLOC 2 : Méthodologie aréale			
LCNAU030	Méthodologie aréale japonaise	42h	6
BLOC 3 : Séminaires S1			
LCNAU040	Séminaire 1 (1 au choix)	24h	6
LCNAU050	Séminaire 2 (1 au choix)	24h	6
SEMESTRE 2			
BLOC 1 : Perfectionnement en langue S2			
LCNBU010	Perfectionnement en langue 3	36h	6
LCNBE010	Techniques de rédaction 2	18h	3
LCNBE020	Techniques de communication et d'expression orales 2	18h	3
LCNBU020	Perfectionnement en langue 4	36h	6
LCNBE030	Traduction : textes littéraires 2	18h	3
LCNBE040 ou LCNBE050	Traduction : textes techniques 2 ou Textes sino-japonais	18h	3
HORS BLOC			
LCNBU030	Méthodologie disciplinaire transversale 1 1 choix parmi les 3 parcours : LPA, HST, LID	24h	4
LCNBU040	Séminaire 3 (1 au choix)	24h	6
LCNBU050	Dossier	/	6
LCNBU060	Module libre 1 (anglais, stage, engagement étudiant, autre séminaire)	24 ou 36h	3
MASTER 2 – Deuxième année			
SEMESTRE 3			
HORS BLOC			
LCNCU010	Perfectionnement en langue 5	36h	6
LCNCE010	Techniques de rédaction 3	18h	3
LCNCE020	Techniques de communication et d'expression orales 3	18h	3
BLOC 1 : Séminaires S3			
LCNCU020	Séminaire 4	24h	6
LCNCU030	Séminaire 5	24h	6
HORS BLOC			
LCNCU040	Module libre 2 (anglais, stage, engagement étudiant, autre séminaire)	24 ou 36h	6
LCNCU050	Méthodologie disciplinaire transversale 2 1 choix parmi les 4 parcours : LPA, LID, HST ou PRO	24 ou 36h	6
SEMESTRE 4			
HORS BLOC			
LCNDU010	Séminaire ou stage au choix		6
LCNDT010	OU Séminaire 6	24h	6
	OU Stage avec rapport de stage	/	6
LCNDU020	Mémoire	/	24
OU			
LCNDU030	Stage en milieu professionnel	/	30
OU			
LCNDU040	Séminaire Didactique Appliquée et Enseignement 2	24h	6
et			
LCNDU050	Stage d'enseignement avec rapport de stage	/	30

Le Master "Etudes Japonaises" se compose de deux années, elles-mêmes divisées en deux semestres. A l'entrée de l'année de M1, l'étudiant devra faire le choix d'un parcours disciplinaire parmi les trois parcours suivants : "**Lettres, philosophie et arts**"; "**Linguistique et didactique**" et "**Histoire, sociétés et territoires**". Le choix du parcours "Linguistique et didactique" est très recommandé (mais non obligatoire) aux étudiants qui se destinent à la filière enseignement.

L'année de M1

L'année de M1 comporte en S1 et en S2, **2 UE de perfectionnement en langue japonaise**, totalisant 72h d'enseignement et 12 ECTS. Il s'agira pour l'étudiant de poursuivre son apprentissage de la langue en vue d'atteindre une totale autonomie dans la lecture des textes critiques et de parvenir à s'exprimer librement à l'oral sur des sujets techniques. Dans ce cadre, l'étudiant, intéressé par les études classiques, pourra choisir de s'initier à une pratique de lecture de textes chinois (*kanbun*), spécifique au monde japonais.

En S1 et en S2, **2 UE de Méthodologie**, respectivement consacrées à la **méthodologie aréale japonaise** et à la **méthodologie disciplinaire**, permettront à l'étudiant de s'initier concrètement à la pratique de la recherche. Il s'agira notamment de découvrir la manière de rédiger et de présenter des travaux académiques ainsi que des œuvres de référence dans son champ disciplinaire. Le séminaire de méthodologie aréale comprend également un volet obligatoire (18h) dédié à l'acquisition d'outils et de connaissances facilitant l'insertion professionnelle en France et au Japon.

Au cours de l'année de M1, l'étudiant suivra **3 séminaires de recherche** : deux séminaires en S1 et un au S2. Deux sur les trois sont à prendre parmi les séminaires du parcours choisi. Le choix des séminaires se fait obligatoirement en concertation avec son directeur de dossier (voir *infra* la liste des séminaires classés par parcours).

L'année de M1 offre également un cours d'**Anglais**, dans le cadre de l'**UE libre**, cours que l'étudiant non francophone pourra remplacer par un cours de Français langue étrangère (FLE). Il est également possible de valider dans ce cadre un **engagement étudiant** (VEE, une fois dans le cycle de Master) comme tuteur ou avec une activité au sein d'une association. Consulter le responsable pédagogique.

Le dossier de M1

Le niveau M1 se conclut par la présentation d'un **dossier** (également appelé **mini-mémoire**) préparatoire à la rédaction du mémoire en M2. Il est fortement conseillé de réfléchir au sujet dès les vacances d'été précédant la rentrée du M1 et de commencer à rassembler la documentation correspondante. L'étudiant bénéficiera pour ce travail de l'encadrement d'un enseignant de l'équipe pédagogique de l'UFR LCAO.

Le dossier se composera d'un minimum de **30 pages** (de 1 500 signes par page, soit un total de 45 000 signes), sans compter les traductions, la bibliographie raisonnée et les annexes éventuelles. Plusieurs formules sont possibles, selon la filière à laquelle se destine l'étudiant. Il conviendra de s'entendre sur l'une d'entre elles avec le directeur du dossier. Voici quelques exemples :

- une synthèse de documents portant sur un sujet bien circonscrit, construit autour d'une problématique. Il est important que l'étudiant soit amené à lire en autonomie un ouvrage critique ou des articles en langue japonaise et à croiser le contenu avec d'autres lectures en langues anglaise ou française.
- Un travail de traduction d'un texte littéraire classique ou moderne accompagné d'une introduction et d'une analyse, ce, dans la perspective d'un travail plus ample en M2. Dans ce cas de figure, le dossier soumis sera d'une cinquantaine pages, en incluant la traduction.
- Un travail préparatif (questionnaire) en vue de recueillir sur internet ou sur le terrain des données relatives à un fait de société.
- Un travail préparatif (correspondant à un chapitre du mémoire de M2) sur une ou plusieurs œuvres relevant de la culture visuelle (cinéma, manga, etc.) considérées sous un angle particulier.

L'établissement d'une bibliographie complète sur le sujet est un des critères essentiels d'évaluation.

La **qualité du dossier** déposé début mai (pour la première session) ou début juin (pour la session de rattrapage) sera déterminante pour le passage en M2. Tout au long de l'année, le travail de recherche sera suivi par un directeur de recherche, membre de l'équipe pédagogique du Master. Pour connaître la liste des directeurs potentiels, consulter la liste *infra*.

Admission en M2

Une admission directe en M2 est possible si l'étudiant peut justifier d'une formation de niveau M1 et d'un niveau de connaissance du japonais correspondant au N2 du JLPT. Voir §1.3.

Admission à la filière "recherche"

L'étudiant doit avoir validé son année de M1 avec une moyenne générale supérieure ou égale à 12 et doit avoir validé son dossier avec une note supérieure ou égale à 14/20.

Admission à la filière "Enseignement du Japonais"

Une moyenne générale de 12 est nécessaire

L'inscription à cette filière est soumise à des conditions. L'étudiant devra déposer un dossier de candidature comprenant :

1. Le relevé des notes de M1 (l'étudiant doit avoir validé l'année de Master 1 avec une moyenne générale supérieure ou égale à 12 et une moyenne supérieure ou égale à 14 sur l'ensemble des modules de langue).

2. Une lettre de motivation (1 page)

L'étudiant pourra joindre le cas échéant :

3. Une attestation d'obtention du N1 au JLPT.

3'. Pour les étudiants non francophones, une attestation d'un niveau de français correspondant au C1 du CECRL.

***Pour la rentrée 2022, la date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 12 septembre 2022.**

L'année de M2

Au premier semestre, l'étudiant poursuivra, quelle que soit la filière choisie, l'étude de la langue japonaise sous la forme d'une UE de **perfectionnement linguistique** de 36h (6ECTS). Il devra en outre valider deux séminaires (UE2 et UE3), à choisir dans la liste donnée en §4.3.3 en fonction de son domaine de spécialité et de la filière choisie. L'étudiant doit impérativement s'assurer auprès de son directeur de la cohérence de son choix de séminaires et de son adéquation avec son projet de recherche ou son projet professionnel.

A cela s'ajoute une **UE de méthodologie transversale** (UE4), dont le choix est fonction de la filière. Ainsi, l'étudiant ayant choisi la filière "professionnalisante", suivra le Séminaire **Méthodologie professionnelle** (36h). Celui ayant choisi la filière "Recherche" optera pour le **séminaire de méthodologie correspondant à son parcours disciplinaire** ("Lettres, philosophie et arts" ; "Linguistique et didactique" et "Histoire, sociétés et territoires"). Enfin, l'étudiant inscrit en filière "Enseignement" suivra le séminaire "**Méthodologie de l'enseignement**" (24h).

Comme pour l'année de M1, le semestre comprend une **UE libre**, dans le cadre de laquelle l'étudiant peut suivre un cours d'**Anglais de spécialité**. L'étudiant non francophone pourra suivre à la place un cours de Français langue étrangère (FLE). Il est également possible de valider dans ce cadre un **engagement étudiant** (VEE) comme tuteur ou avec une activité au sein d'une association si cette VEE n'a pas déjà été effectuée en M1.

Au second semestre, l'étudiant en filière "recherche" rédigera son **mémoire de recherche** tout en complétant sa formation par un séminaire choisi dans son parcours disciplinaire ou dans un établissement extérieur (voir la section §4.3.3 ci-dessous).

L'étudiant ayant choisi la filière "professionnalisante" effectuera un **stage en milieu professionnel** d'au moins trois mois, validé par un rapport soutenu devant un jury.

Enfin, l'étudiant ayant choisi la filière "Enseignement" suivra un séminaire de didactique, suivi d'un **stage en situation** de trois mois encadrés par son directeur.

Le Mémoire de recherche

Le mémoire comportera entre 100 et 150 pages (1500 signes chacune) et devra répondre aux exigences suivantes.

L'étudiant devra avoir effectué un travail de synthèse à partir d'une documentation de seconde main dans les trois langues (anglais, français, et japonais) ainsi qu'un travail de recherche d'ampleur modeste, s'appuyant sur des sources premières. Selon le domaine disciplinaire, ces sources peuvent être : des œuvres d'art, des objets culturels, des articles de presse, des observations de terrain, des résultats d'enquêtes, des archives historiques, des textes d'auteurs anciens ou modernes, etc. Ces sources seront nécessairement limitées en volume, compte tenu du temps limité dont dispose l'étudiant pour mener à terme son mémoire. La délimitation ou la collecte des sources premières constitue une étape importante du travail demandé.

Le mémoire devra comprendre une bibliographie exhaustive sur le sujet, présentée selon les normes reconnues dans le milieu académique, et reposant sur une sélection critique.

Le mémoire devra faire apparaître clairement la problématique, les outils conceptuels utilisés dans l'élaboration de l'objet de la recherche, une argumentation prenant appui sur les ouvrages de référence et sur l'examen des sources, et une conclusion ouvrant sur un projet de recherche.

Journée mastérale

Le mémoire donnera obligatoirement lieu à un exposé dans le cadre de la journée mastérale organisée conjointement avec l'Inalco au courant du mois de mars (les étudiants en mobilité au Japon présenteront un exposé par visioconférence lors d'une session dédiée). Dans son exposé, l'étudiant.e décrira en une quinzaine de minutes le sujet de son mémoire, sa problématique, le plan du mémoire, les sources utilisées, ainsi que la méthode adoptée pour l'aborder. L'utilisation d'un Powerpoint est obligatoire.

Le **dépôt du mémoire** ainsi que **sa soutenance** ont lieu selon un calendrier communiqué aux étudiants en début d'année (deux sessions respectivement en mai et en juin). Les étudiants en mobilité ainsi que les étudiants salariés peuvent, à titre dérogatoire, soutenir leur mémoire de recherche dans les tout premiers jours du mois de septembre. Ces derniers doivent informer régulièrement leur directeur de l'état d'avancement de leur mémoire. Aucune soutenance ne peut avoir lieu si le directeur n'a pas pu prendre connaissance au préalable du travail de l'étudiant.

Le stage professionnel de M2

Le **stage** a une durée d'un minimum de 3 mois réalisé en France, ou à l'étranger, de préférence au Japon, en relation avec un projet professionnel. Lire l'introduction générale, "Le stage professionnalisant de M2".

Le stage donnera lieu à un **rapport de stage** ainsi qu'à une **soutenance** devant un jury composé de deux évaluateurs.

Le stage en situation de la filière "enseignement"

Le stage de trois mois, qui aura lieu entre février et mai, sera encadré par la responsable de la filière Mme Hiroko Oshima. L'étudiant suivra dans le même temps un séminaire de didactique. Au terme de son stage, l'étudiant rédigera un rapport analytique de 50 à 70 pages qui donnera lieu à une soutenance devant un jury au mois de juin.

Quelle que soit la filière choisie, l'étudiant est invité à apporter le plus grand soin à la présentation de son mémoire ou de son rapport de stage.

Les séminaires du Master Etudes Japonaises

Le Master offre une palette extrêmement riche de séminaires qui permet à l'étudiant d'acquérir des compétences très poussées dans son domaine.

L'offre comprend non seulement les séminaires dispensés dans les deux établissements partenaires du Master, mais également les séminaires proposés par l'EPHE (Ecole pratique des

Hautes études) et l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales), établissements auxquels l'Université Paris Diderot est liée par des conventions.

Le Master donne de cette manière accès à la quasi-totalité des séminaires spécialisés sur le Japon de la région parisienne.

Ces séminaires relèvent de disciplines variées : Histoire, Histoire de l'art, Economie, Sociologie, Littérature, Linguistique etc. Ils ont été regroupés, pour plus de lisibilité, en trois parcours-type.

Les séminaires sont regroupés selon trois **parcours disciplinaires** :

- A. *Histoire, Sociétés et (Territoires)*
- B. *Linguistique et didactique*
- C. *Lettres, Philosophie et Arts*

Le choix des séminaires s'effectuera pour la majorité des cas dans le cadre de l'un de ces parcours (voir le tableau page suivante) correspondant au champ disciplinaire de l'étudiant. La pluri-disciplinarité du sujet peut cependant amener l'étudiant à panacher des séminaires relevant de parcours différents.

Tout choix de séminaires ne s'inscrivant pas dans un parcours-type devra être approuvé par le directeur de recherche.

Choix des séminaires

Le cursus de Master comprend **3 séminaires** sur l'année : 2 au premier semestre et 1 au second.

Attention : 2 séminaires au moins devront être choisis parmi les séminaires proposés dans le tableau de la page suivante. Ce sont les séminaires dits "internes", proposés par les deux établissements partenaires du diplôme : la section de Japonais de l'UFR LCAO ou le Département de Japonais de l'Inalco.

Pour le troisième séminaire, l'étudiant pourra choisir un séminaire dit "disciplinaire" ou "externe" parmi :

- Les séminaires disciplinaires proposés par les autres composantes du secteur LSH (Lettres et Sciences Humaines) de l'Université Paris Diderot.
- Les séminaires proposés par le Master "**Sciences Historiques, Philologiques et Religieuses**", Mention "Études européennes, méditerranéennes et asiatiques", spécialité "Etudes asiatiques : Asie orientale et Asie du Sud-Est", de l'EPHE (Ecole Pratique des Hautes Etudes). Pour plus de précision, consulter le site de l'EPHE et la liste des séminaires proposés.
- Les séminaires proposés par l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), notamment ceux du Master mention « Asie méridionale et orientale : terrains, textes et sciences sociales », programme des cours 2021-2022. Pour plus de précision, consulter la page : <https://enseignements.ehess.fr/2021-2022> (moteur de recherche des séminaires de l'EHESS).

Parcours disciplinaires	MASTER 1		MASTER 2	
	S1	S2	S3	S4
A. Histoires, Sociétés (et Territoires)	<p>Sociologie des minorités Anne-Lise Mithout (Université Paris Cité)</p> <p>Innovation et emploi dans le Japon contemporain Julien Martine (Université Paris Cité)</p> <p>Politique nationale et internationale du Japon contemporain (ouvert aux M2) Guibourg Delamotte (Inalco)</p>	<p>Histoire et sociologie des croyances et des savoirs Ken Daimaru (Université Paris Cité)</p> <p>Education et société dans le Japon contemporain Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco)</p> <p>Sociologie du Japon contemporain 1 - Politiques publiques et transformations sociales Arnaud Grivaud (Université Paris Cité)</p>	<p>Culture lettrée du Japon prémoderne Annick Horiuchi (Université Paris Cité)</p> <p>Sociologie du Japon contemporain 2 Kazuhiko Yatabe (Université Paris Cité)</p> <p>Politique nationale et internationale du Japon contemporain Guibourg Delamotte (Inalco)</p>	<p>Histoire et sociologie des croyances et des savoirs Ken Daimaru (Université Paris Cité)</p> <p>Education et société dans le Japon contemporain Christian Galan (Univ. Toulouse/Inalco)</p> <p>Séminaires à l'Université Paris Cité ou autres établissements partenaires (EHESS, EPHE)</p>
B. Linguistique et Didactique	<p>Linguistique japonaise 1 Yayoi Nakamura-Delloye (Inalco)/Laurence Labrune (Bordeaux 3)</p>	<p>Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement Hiroko Ōshima (Université Paris Cité)</p>	<p>Linguistique japonaise 2 M. Antonov, M. Kamiyama, Mme Nakamura, M. Pellard</p> <p>Linguistique appliquée et enseignement 1 Hiroko Ōshima (Université Paris Cité)</p>	<p>Linguistique appliquée et enseignement 2 Hiroko Oshima (Université Paris Cité) et Jean Bazantay (Inalco)</p> <p>Séminaires à l'Université Paris Cité ou autres établissements partenaires (EHESS, EPHE)</p>
C. Lettres, Philosophie et Arts	<p>Littérature contemporaine Anne Bayard-Sakai (Inalco)</p> <p>Littérature classique Daniel Struve (Université Paris Cité)</p> <p>Littérature et culture populaire du Japon d'après-guerre Thomas Garcin (Université Paris Cité)</p> <p>Culture visuelle Michael Lucken (Inalco)</p>	<p>Littérature Japonaise moderne Emmanuel Lozerand (Inalco)</p> <p>Civilisation du Japon classique Estelle Bauer (Inalco)</p>	<p>Littérature moderne et enjeux contemporains Marianne Simon-Oikawa (Université Paris Cité)</p> <p>Littérature classique Michel Vieillard-Baron (Inalco)</p> <p>Littérature contemporaine Anne Bayard-Sakai (Inalco)</p>	<p>Littérature japonaise moderne Emmanuel Lozerand (Inalco)</p> <p>Civilisation du Japon classique Estelle Leggeri-Bauer (Inalco)</p> <p>Séminaires à l'Université Paris Cité ou autres établissements partenaires (EHESS, EPHE)</p>

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Vous trouverez ci-dessous, les enseignants de l'**équipe pédagogique du Master** avec leur domaine de spécialité et leur institution de rattachement.

*Seuls les enseignants-chercheurs Professeurs des Universités (PR) ou Maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR) peuvent diriger des thèses de doctorat.

À l'Université Paris Cité :

Nom	Prénom	Qualité	Domaine de spécialité	Institution et unité
HORIUCHI	Annick	PR	Histoire (époque d'Edo), histoire intellectuelle	U. Paris Cité CRCAO
SIMON- OIKAWA	Marianne	PR	Culture visuelle et littérature	U. Paris Cité CRCAO
STRUVE	Daniel	PR	Littérature classique	U. Paris Cité CRCAO
CASTELLVI	César	MCF	Sociologie des médias et du travail	U. Paris Cité CRCAO
DAIMARU	Ken	MCF	Histoire moderne et contemporaine, histoire de la santé	U. Paris Cité CRCAO
GARCIN	Thomas	MCF	Littérature contemporaine	U. Paris Cité CRCAO
GRIVAUD	Arnaud	MCF	Sciences politiques	U. Paris Cité CRCAO
HIROSE	Midori	MCF	Histoire de l'art moderne	U. Paris Cité CRCAO
MARTINE	Julien	MCF	Gestion, monde des entreprises dans le Japon contemporain	U. Paris Cité CRCAO
MITHOUT	Anne-Lise	MCF	Sociologie, handicap, études de genre, minorités	U. Paris Cité CRCAO
NAKAJIMA	Akiko	MCF	Linguistique	U. Paris Cité IFRAE
ŌSHIMA	Hiroko	MCF	Linguistique	U. Paris Cité IFRAE
WARTELLE- SAKAMOTO	Clara	MCF	Histoire de la musique et musicologie	U. Paris Cité CRCAO
YATABE	Kazuhiko	MCF	Sociologie du Japon moderne	U. Paris Cité IFRAE
VOMSCHEID	Delphine	ATER	Histoire de l'architecture	U. Paris Cité CRCAO

Les Maîtres de langue :

SUNABA	Masumi	ML	Langue japonaise	U. Paris Cité
KAWAI	Chieko	Lectrice	Langue japonaise	U. Paris Cité

À l'Inalco :

Nom	Prénom	Qualité	Domaine de spécialité	Institution et unité
BAYARD-SAKAI	Anne	PR	Littérature moderne et contemporaine	Inalco, IFRAE
BAUER	Estelle	PR	Histoire de l'art classique	Inalco, IFRAE
GALAN	Christian	PR	Histoire de l'éducation	U. de Toulouse, IFRAE
KONUMA	Isabelle	PR	Droit et société du Japon moderne et contemporain	Inalco, IFRAE
L'HÉRISSON	Edouard	MCF	Histoire du religieux moderne et contemporain	Inalco, IFRAE
LOZERAND	Emmanuel	PR	Littérature moderne	Inalco, IFRAE
LUCKEN	Michael	PR	Images et mémoire	Inalco, IFRAE
THOMANN <i>Absent 2022-2023</i>	Bernard	PR	Histoire, économie du Japon moderne	Inalco, IFRAE
VIEILLARD-BARON	Michel	PR	Littérature classique	Inalco, IFRAE
ANTONOV	Anton	MCF	Linguistique	Inalco, CLI
ABE	Junko	MCF	Littérature contemporaine	Inalco, IFRAE
ANDRO-UEDA	Makiko	MCF	Littérature contemporaine	Inalco, IFRAE
BAZANTAY	Jean	MCF	Didactique	Inalco, IFRAE
BUTEL	Jean-Michel	MCF	Ethnologie	Inalco, IFRAE
DELAMOTTE	Guibourg	MCF HDR	Sciences politiques	Inalco, IFRAE
NAKAMURA-DELLOYE	Yayoi	MCF	Linguistique	Inalco, IFRAE
NESPOULOUS	Laurent	MCF	Protohistoire et Antiquité ; épistémologie	Inalco, IFRAE
NISHIO	Sumikazu	MCF	Linguistique	Inalco, CLI
SAITÔ	Takako	MCF	Philosophie japonaise	Inalco, IFRAE
TERRAIL-LORMEL	Sarah	MCF	Histoire de la psychiatrie	Inalco, IFRAE
TOKUMITSU	Naoko	MCF	Sociologie du Japon moderne	Inalco, IFRAE
GIROUX	Benjamin	PRAG	Littérature moderne	Inalco, IFRAE

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Première année de Master

SEMESTRE 1

Perfectionnement en langue japonaise

LCNAE010 | Techniques de rédaction 1

Responsable : Mme Akiko Nakajima

Descriptif : Ce cours vise à acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour rédiger clairement ses opinions en développant son argumentation de manière cohérente par rapport aux situations hypothétiques. Il propose de travailler à la fois de manière autonome et en coopération avec d'autres.

Évaluation : Contrôle continu intégral

LCNAE020 | Techniques de communication et d'expression orales 1

Responsable : Mme Masumi Sunaba

Descriptif : Développement des capacités de compréhension et de production orales en apprenant des techniques de l'expression orale sous forme d'exposés en japonais. Acquisition des techniques pour poser des questions ou y répondre dans le cadre d'une intervention scientifique.

Évaluation : Assiduité obligatoire. Exposé et participation orale avec examen final.

LCNAE030 | Japonais des affaires

Responsable : Mme Hiroko Oshima

Descriptif : Les cours introduisent aux modalités de communication propres au contexte professionnel. On étudiera le vocabulaire et les expressions spécifiques nécessaires pour lire et créer des cartes de visites, se présenter oralement d'une manière adéquate, répondre au téléphone, téléphoner aux clients, prendre des notes, rédiger des mails, des CV ou des lettres de motivation.

Bibliographie : 『就職に役立つ日本語表現法』（萌文書林）、『ロールプレイで学ぶビジネス日本語』（スリーエーネットワーク）、『日本語 E メール の書き方』（The Japan Times）、『改訂版分野別カタカナ語彙トレーニング』（スリーエーネットワーク）『BJT ビジネス日本語能力テスト聴解・聴読解実力養成問題集』（スリーエーネットワーク）

Évaluation : Contrôle continu : Devoirs à la maison et exercices en classe

LCNAE040 | Traduction : textes littéraires 1

Responsable : M. Thomas GARCIN

Descriptif : Apprentissage raisonné des techniques de traduction du japonais vers le français, appliquées à des textes de la période moderne et contemporaine dans le domaine littéraire et plus largement culturel. On insistera sur la qualité de la version française, et on réfléchira aussi, d'un point de vue théorique, au fonctionnement de la traduction, à ses modalités pratiques et à son devenir dans le cadre franco-japonais et au-delà.

Le programme au premier semestre concernera essentiellement de courts textes de prose romanesque, contes, nouvelles contemporaines. Une attention particulière sera accordée aux notions de fluidité, effets littéraires, et réception. Documents sur Moodle.

Objectif : Comprendre les enjeux de la traduction littéraire, tout en améliorant les capacités techniques par une succession d'exercices pratiques.

Évaluation : Contrôle continu avec exercices en classe et examen final.

1 cours au choix parmi les deux proposés ci-dessous :

LCNAE050 | Traduction : textes techniques 1

Responsable : M. César CASTELLVI

Descriptif : Apprentissage des techniques de traduction du japonais vers le français, appliquées à des supports variés : plaquettes publicitaires, catalogues, recettes, notices...On s'intéressera aussi bien aux aspects théoriques, qu'aux modalités pratiques de l'activité de traduction dans des conditions professionnelles.

Évaluation : Contrôle continu : Exercices à la maison, en classe et examen final
OU

LCNAE060 | Textes sino-japonais 1

Ce cours à lieu à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE)

Responsable : M. Julien FAURY

Descriptif : Introduction au sino-japonais (kanbun) et première familiarisation avec le corpus des textes japonais rédigés en chinois (textes historiques, religieux, philosophiques, littéraires, etc.). Enseignement fortement recommandé pour les étudiants désireux d'envisager une recherche dans le domaine du Japon pré-moderne (histoire, littérature, anthropologie religieuse, etc.).

Les cours sont assurés par le professeur Julien FAURY à l'EPHE (École pratique des Hautes Études). Voir horaires et jour à la rentrée.

Évaluation : Contrôle continu : Exercices à la maison et en classe

Méthodologie

Le séminaire comportera deux volets :

LCNAE080 | Méthodologie de la recherche

Responsables : Mme Annick HORIUCHI

Descriptif : Le premier volet (2h hebdomadaires) aura pour principal objectif l'acquisition d'outils et de savoir-faire spécifiques au travail de recherche documentaire et au travail d'élaboration et de rédaction d'un dossier de recherche.

Évaluation : L'étudiant sera évalué sur la base de petits exercices de mise en pratique de ces savoir-faire et d'un exposé portant sur son propre sujet de recherche.

Attention : La séance de Méthodologie de la recherche du 29 septembre aura lieu à la Bibliothèque des Grands Moulins. Une formation à la recherche documentaire est proposée par le personnel de la Bibliothèque. Rendez-vous dans le Hall d'entrée de la Bibliothèque des GM.

LCNAE090 | Méthodologie professionnelle

Responsables : M. Ken DAIMARU

Descriptif : Le second volet (1h 30 hebdomadaire) se donne pour objectif de préparer les étudiants à leur insertion professionnelle, par le biais de l'approche des différentes orientations professionnelles possibles, la recherche de stage et d'emploi en France et au Japon. L'enseignement sera complété par la venue d'intervenants qui échangeraient avec les étudiants.

Évaluation : Assiduité obligatoire. Exercices en classe.

► **LCNEY010 | Sociologie des minorités**

Responsable : Mme Anne-Lise MITHOUT

Descriptif : Ce séminaire vise à explorer la société japonaise dans sa diversité, pour nuancer l'image de la population du Japon comme "homogène". Il a pour double d'objectif de proposer un examen concret de la situation de certaines populations dites "minoritaires" (minorités ethniques et culturelles, personnes LGBTQ, personnes handicapées...) et d'approfondir une réflexion plus théorique sur la notion même de "minorité" d'un point de vue sociologique.

Bibliographie : Une bibliographie détaillée sera donnée en début de semestre.

Évaluation : **Contrôle continu intégral**

Dans le cadre de la mise en place du Programme : Paris Graduate School of East Asian Studies (ou Ecole Universitaire de Recherche EUR), ce séminaire sera donné partiellement en anglais.

► **LCNEY020 | Littérature classique**

Responsable : M. Daniel STRUVE

Descriptif : Lecture suivie et étude d'une pièce de ningyô-jôruri (théâtre de poupées) du dramaturge Chikamatsu Monzaemon (1653-1724), écrivain pour le théâtre, actif à Ôsaka dans le premier quart du 18^e siècle : Shinjû yoi-gôshin (Double suicide dans la nuit du kôshin, 1722)

Bibliographie : *Chikamatsu Monzaemon, Les Tragédies bourgeoises, vol.1-4, trad. René Sieffert, Éditions des Publications orientalistes de France (POF), Collection Les Œuvres capitales de la littérature japonaise, 1991-1992* ; *Major Plays of Chikamatsu by Chikamatsu Monzaemon, transl. Donald Keene, Columbia University Press, 1990* ; *Chikamatsu. Five Late Plays, transl. C. Andrew Gerstle, Chikamatsu, Columbia University Press, 2002*.

Évaluation : **Assiduité et participation au séminaire avec remise de brefs travaux écrits ainsi que d'un exposé oral ou un devoir écrit au cours du semestre.**

► **LCNEY060 | Littérature et culture populaire du Japon d'après-guerre**

Responsable : M. Thomas GARCIN

Descriptif : Ce cours offrira un aperçu de l'histoire littéraire et culturelle du Japon d'après-guerre à travers quelques grandes œuvres représentatives. Il s'agira aussi de présenter les enjeux méthodologiques et théoriques de l'étude des genres narratifs (roman, manga, anime, etc.). Toutes les deux ou trois séances nous étudierons un nouveau thème (la représentation de la guerre et de la bombe dans l'après-guerre, les questions mémorielles dans le Japon des années 1960, la précarité et les représentations du retrait social dans le Japon contemporain, etc.). Chacun de ces thèmes sera analysé à travers une question d'ordre théorique (la littérature est-elle sociologique ? L'art peut-il être idéologique ? Qu'est-ce qu'un stéréotype ? Comment un lecteur réagit-il aux représentations de la perversion ?, etc.) Les extraits des œuvres que nous étudierons seront donnés au moins une semaine à l'avance. Une partie de chaque séance sera consacrée à la lecture, à la traduction et aux commentaires de textes littéraires et/ou critiques.

Bibliographie : John W. Dower, *Embracing defeat, Japan in the Wake of World War 2*, New York, Norton 2000 ; Tsurumi Shunsuke, *A Culture History of Postwar Japan 1945-1980*, New York, Routledge, 1987 ; Michael Lucken, Anne Bayard-Sakai et Emmanuel Lozerand (dir.), *Le Japon après la guerre*, Arles, Picquier, 2007 ; Sharon Kinsella, *Adult Manga, Culture & Power in Contemporary Japanese Society*, New York, Routledge, 2000 ; Jean-Marie Bouissou, *Manga, histoire et univers de la bande dessinée japonaise*, Arles, Picquier, 2013 ; Azuma Hiroki, *Génération otaku, les enfants de la postmodernité*, traduit du japonais par Corinne Quentin, Paris, Hachette 2008.

Évaluation : **Exposé oral (30 min.) ou dossier (5 à 10 pages).**

Dans le cadre de la mise en place du Programme : Paris Graduate School of East Asian Studies (ou Ecole Universitaire de Recherche EUR), ce séminaire sera donné partiellement en anglais.

► **LE2AE070 | Innovation et emploi dans le Japon contemporain**

Responsable : M. Julien MARTINE

Descriptif : Le monde professionnel au Japon connaît, depuis la fin du XXème siècle, de profondes transformations liées à plusieurs facteurs (vieillesse démographique, compétition internationale accrue, pénuries de main-d'œuvre, crises économiques successives, ou encore transformation des tissus industriels).

Le séminaire se propose d'étudier les réponses apportées par les entreprises japonaises aux problématiques de la gestion des ressources humaines (GRH) en portant un intérêt particulier aux solutions innovantes dans le domaine du recrutement, de la formation, de la gestion de carrière, ou encore de l'élaboration de nouvelles formes d'organisation du travail. Les étudiants seront invités à travailler sur des textes en japonais, anglais et français. En parallèle des séances hebdomadaires, ils auront à rédiger et à présenter un court dossier de recherche sur une problématique de leur choix, en lien avec la thématique du séminaire.

Ce séminaire est ouvert aux étudiants de Master 1 LCIN et LCAO.

Bibliographie : Les textes à étudier seront donnés en début de séminaire.

Évaluation : L'évaluation se fait en continu sur le semestre et prend en compte l'assiduité et la participation en cours, un exposé oral ainsi qu'un dossier de recherche.

Attention : les étudiants dispensés de contrôle continu (DCC) doivent impérativement prendre contact avec l'enseignant en début de semestre.

► **LCNEY080 | Politique nationale et internationale du Japon contemporain**

Responsable : Mme Guibourg DELAMOTTE

Descriptif : Le séminaire approfondira une dizaine de thèmes relevant de la vie politique et de la démocratie japonaise, ou des relations internationales et de la diplomatie japonaise.

Bibliographie : *La Démocratie au Japon, singulière et universelle*, ENS Ed. (2022) ; *Géopolitique et géoéconomie du monde contemporain. Puissance et conflits* (codir.), La Découverte (2021) ; *The Abe Legacy. How Shinzô Abe shaped Japan* (codir.), Lexington (2021) ; *Le Japon dans le monde*, CNRS Ed (2019) ; *Japan's World Power*, Routledge (2017).

Évaluation : 60% sur la base de travaux de recherches (lectures ou explications de textes) effectués en groupes à tour de rôle ; 40% pour un dossier (type dissertation) de 8-10 pages sur un sujet choisi par l'étudiant.

► **LCNEY090 | Linguistique japonaise 1**

Responsable : M. Yayoi NAKAMURA-DELLOYE et Mme Laurence LABRUNE

Descriptif : Ce séminaire est obligatoire pour les spécialistes (étudiants du parcours linguistique) mais il est également ouvert à des non-spécialistes, c'est-à-dire aux parcours autres que linguistique / japonais langue étrangère, qui souhaitent compléter leur formation en master. L'objectif du séminaire est d'introduire les concepts fondamentaux en linguistique japonaise dans les domaines de la phonologie et de la syntaxe. Le séminaire est composé de deux parties :

1. **Phonologie du japonais : Laurence Labrune** La première partie du séminaire de linguistique japonaise du S1 sera consacrée à l'examen de questions de phonologie : rôle de la more, inventaire phonémique des consonnes et des voyelles du japonais standard, phonologie de l'accent, principalement. L'objectif du cours est triple : faire acquérir aux étudiants les connaissances empiriques et théoriques de base en phonétique et en phonologie du japonais ; les initier à la recherche dans le domaine ; les aider à améliorer leur prononciation de la japonaise grâce à une connaissance raisonnée des principes qui sous-tendent les systèmes phonétique et phonologique de la langue.
2. **Syntaxe japonaise : Yayoi Nakamura-Delloye** Dans la deuxième partie du séminaire, nous travaillerons sur les notions fondamentales de la syntaxe, telles que les unités, les catégories, les fonctions, etc., afin d'acquérir les compétences nécessaires pour décrire et analyser la structure de la phrase japonaise. Un type particulier de construction sera traité de plus près pour initier à la confrontation à des problèmes syntaxiques.

Bibliographie :

Pour la phonologie : 窪園晴夫、田中真一、1999、日本語発音教室、くろしお出版、東京

新明解日本語アクセント辞典 ou bien NHK 日本語発音アクセント辞典

Laurence Labrune, 2006, la phonologie du japonais, Société de linguistique de Paris, Peeters, Louvain.

Pour la syntaxe : 益岡隆志、田窪行則『基礎日本語文法』くろしお出版

井上優『日本語文法のしくみ』研究社

三原健一『構造から見る日本語文法』開拓社

Évaluation : Examen final lors de la dernière séance sous forme de devoir sur table pour les deux sujets, avec en plus un contrôle partiel pour la phonologie et un dossier facultatif pour la syntaxe.

► **LCNEY100 | Littérature contemporaine (M1 ou M2)**

Responsable : Mme Anne BAYARD-SAKAI

Descriptif : Séances consacrées à une première approche de la partie littéraire du programme du CAPES (session 2023). On proposera des éléments de contextualisation, des analyses, des modes d'approche, pour aider à la lecture de ces textes.

Textes nouvellement au programme : a) 夏目漱石『坊っちゃん』

b) 宮本百合子『播州平野』

Texte reporté du programme précédent : 井上ひさし『國語元年』 (version théâtre) ; ce texte étant déjà au programme en 2021-2022, l'objectif sera cette année d'enrichir la réflexion sur le thème au programme, « Langages », à travers l'étude de différentes autres œuvres.

Les (éventuelles) séances restantes seront consacrées à la lecture de nouvelles de Murakami Haruki.

Les épreuves du CAPES sont détaillées à la page suivante :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangees.html>

Le programme du concours (session 2023) figure à la page suivante :

https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/22/7/p2023_capes_ext_lve_japon_ais_1426227.pdf

Évaluation : Travaux à rendre :

a) Comptes rendus de lecture des textes au programme du Capes

Ou :

Compte rendu d'un texte au choix de l'étudiant autour de la question du/des langage.s.

b) Traduction d'un extrait d'un texte de la bibliographie

► LCNEY080 | Culture visuelle

Responsable : M. Michael LUCKEN

Descriptif : Occupations américaines

Le séminaire portera à partir de 2022 sur l'histoire de l'occupation américaine du Japon après 1945 et ses résonnances dans le domaine artistique, depuis la peinture jusqu'aux jeux vidéo, en passant par le cinéma et le rock. De cet ensemble d'interactions complexes, nous essaierons de tirer des éléments de réflexion sur les mécanismes de transformation des cultures et, au-delà, sur le processus de mondialisation en cours.

Évaluation : Participation au séminaire ; rédaction d'une fiche de lecture ; réalisation d'un exposé.

Première année de Master

SEMESTRE 2

Perfectionnement en langue japonaise

LCNBE010 | Techniques de rédaction 2

Responsable : Mme Akiko NAKAJIMA

Descriptif : Ce cours vise à acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour rédiger clairement ses opinions en développant son argumentation de manière cohérente par rapport aux situations hypothétiques. Il propose de travailler à la fois de manière autonome et en coopération avec d'autres.

Évaluation : Contrôle continu intégral

LCNBE020 | Techniques de communication et d'expression orales 2

Responsable : Mme Chieko KAWAI

Descriptif : Développement des capacités de compréhension et de production orales en apprenant des techniques de l'expression orale sous forme d'exposés en japonais. Acquisition des techniques pour poser des questions ou y répondre dans le cadre d'une intervention scientifique.

Évaluation : Assiduité obligatoire. Exposé et participation orale avec examen final.

LCNBE030 | Traduction : textes littéraires 2

Responsable : Mme Marianne SIMON-OIKAWA

Descriptif : Apprentissage raisonné des techniques de traduction du japonais vers le français, appliquées à des textes de la période moderne et contemporaine dans le domaine littéraire et plus largement culturel. On insistera sur la qualité de la version française, et on réfléchira aussi, d'un point de vue théorique, au fonctionnement de la traduction, à ses modalités pratiques et à son devenir dans le cadre franco-japonais et au-delà.

Le programme du second semestre s'ouvrira à d'autres genres littéraires (poésie, théâtre), et à la culture populaire (cinéma, chansons, mangas). Documents sur Moodle.

Objectif : Comprendre les exigences de chaque genre étudié et apprendre à adapter son travail en fonction du pacte (contrat) de traduction.

Évaluation : Contrôle continu avec exercices en classe et examen final

1 choix parmi les deux cours proposés ci-dessous :

LCNBE040 | Traduction : textes techniques 2

Responsable :

Descriptif : Apprentissage des techniques de traduction du français vers le japonais (thème), appliquées à des textes contemporains, pratiques et complexes : catalogues, dictionnaires spécialisés, discours oraux dans un scénario... On insistera sur la qualité du thème japonais, et on réfléchira aussi aux modalités de la traduction et à son contexte culturel.

Évaluation : Contrôle continu avec examen final.

LCNBE050 | Textes sino-japonais (EPHE)

Ce cours a lieu à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE)

Responsable : Sera précisé ultérieurement

Descriptif : Introduction au sino-japonais (kanbun) et première familiarisation avec le corpus des textes japonais rédigés en chinois (textes historiques, religieux, philosophiques, littéraires, etc.). Enseignement fortement recommandé pour les étudiants désireux d'envisager une recherche dans le domaine du Japon pré-moderne (histoire, littérature, anthropologie religieuse, etc.).

Les cours sont assurés par un enseignant de l'EPHE (École pratique des Hautes Études), voir horaires et jour à la rentrée.

Méthodologie transversale disciplinaire 1

1 parcours au choix (voir page 13 pour le descriptif)

- **LCLBY010 | parcours Lettres, Philosophie et Arts**
- **LCLBY020 | parcours Linguistique et didactique**
- **LCLBY030 | Parcours Histoire, Sociétés et Territoires**

Module libre 1

1 choix possible parmi la liste ci-dessous :

ELABE100 | Anglais de spécialité

Responsable : Mme Sophie LAREDO

Descriptif : Les thèmes varient au gré des demandes et centres d'intérêts des groupes mais permettent toujours de travailler un point culturel, politique, économique ou historique sur l'Asie. Quelques exemples de thèmes abordés :

- The repatriation of China's looted art.
- The American representation of the Vietnam War.
- Great Britain and the (Korean) forgotten war.
- Remembering the Japanese-American confinement.
- Dark tourism in Cambodia.

À travers l'étude de ces différents thèmes, l'idée est :

- D'approfondir et enrichir les connaissances linguistiques (grammaire, vocabulaire spécifique aux style journalistique et académique etc.) et culturelles.
- De s'approprier les formats et codes linguistiques des articles de presse et d'opinion mais aussi des écrits argumentatifs et articles universitaires (travail sur l'organisation, le contenu, le vocabulaire, les registres et la grammaire propres aux articles / résumés / dissertations / etc.)
- De travailler les différentes compétences utiles à une pratique sereine et efficace de la langue anglaise (compréhension orale et écrite & expression orale et écrite) tout au long du semestre.

Évaluation : L'évaluation se fait en contrôle continu au fil du semestre (exercices de CO/ CE / EE ramassés et productions orales évaluées régulièrement), comptant au moins :

- Une compréhension orale (30 mn).
- Une expression écrite (1h).
- Une compréhension écrite (1h).
- Un exposé oral (10 mn).
- Examen final : mini-mémoire sur un sujet mettant en regard le monde anglophone et l'Asie (préparé tout au long du semestre et évalué lors du dernier cours – support écrit et soutenance orale).

ELLBC080 | Français langue étrangère

Inscription auprès du département du [LANSAD](#)

Séminaire

Un séminaire au choix parmi la liste proposée au S2

ELGMU010 | Engagement étudiant

Expérience de travail de volontariat dans des structures académiques ou associatives. Se renseigner au BVE (bureau de la vie étudiante)

LCLBT010 | Stage

Descriptif : Stage en entreprise, en laboratoire ou établissement d'enseignement. Il est matérialisé par une convention de stage. Pour la procédure administrative, se présenter au secrétariat pédagogique. Ce stage doit avoir un strict rapport avec les études et implique

nécessairement l'utilisation de la langue japonaise (l'accord de l'enseignant référent est indispensable).

Évaluation : Trois semaines au minimum de stage effectif à répartir sur le semestre + rapport de stage visé par l'employeur et l'enseignant responsable. Le rapport doit comporter trois volets : la description de la structure d'accueil et de sa sphère d'activité ; le compte-rendu des missions accomplies ; le bilan du stage.

Dossier de recherche

Responsable : Directeur de recherche choisi selon le domaine de l'étudiant

Descriptif : Concernant la préparation du dossier, consulter la rubrique "Organisation des études".

Évaluation : Le dossier qui devra être déposé en mai (session 1) ou en juin (session 2) sera examiné par un jury composé de deux membres de l'équipe de formation.

► **LCNEY040 | Histoire et sociologie des croyances et des savoirs**

Responsable : M. Ken DAIMARU

Descriptif : Le séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants à une approche croisée de l'histoire des savoirs, des techniques, et des croyances au Japon. Adoptant le point de vue socio-historique, on s'intéressera aussi bien aux acteurs (savants, religieux, praticiens), qu'à leurs pratiques (production/diffusion des savoirs, rites et cultes), mais aussi aux discours produits à leur sujet à une époque donnée. Ce séminaire repose sur la lecture de sources primaires et secondaires en japonais et en langues occidentales, ainsi que sur la discussion avec des intervenants extérieurs.

Bibliographie : sera distribuée lors de la première séance

Évaluation : Participation au séminaire ; exposé oral et dossier de synthèse

► **LCNEY030 | Pragmatique du japonais et son application à l'enseignement**

Responsable : Mme Hiroko Oshima

Descriptif : Ce séminaire de linguistique traitera des notions essentielles en pragmatique, appliquées à la langue japonaise : énonciation, conversation, actes, déictiques, contexte, coopération, empathie, stratégie, modalité, subjectivité, relation interpersonnelle, politesse, analyse du discours, et etc. Ces connaissances seront ensuite mises en œuvre dans le cadre de l'enseignement du japonais langue étrangère, à travers des activités telles que l'analyse de divers manuels et l'élaboration des exercices.

Ce séminaire est recommandé aux candidats préparant le concours du Capes.

Bibliographie : George Yule (1996), *Pragmatics*, Oxford University Press; Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (sous la dir.)(2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil ; Catherine Kerrat-Orecchioni (2005), *Les actes de langage dans le discours*, Armand Colin ; 日本語教育学会編 (2005) 『新版日本語教育事典』大修館書店 ; 田窪行則 (1997) ; 『視点と言語行動』くろしお出版 ; 泉子・K・メイナード (2004) 『談話言語学』くろしお出版

Évaluation : Travaux écrits et note de participation

► **LCNEY050 | Sociologie du Japon contemporain 1 - Politiques publiques et transformations sociales**

Responsable : M. Arnaud Grivaud

Descriptif : Ce séminaire vise à étudier plusieurs facettes de la société japonaise contemporaine et ses transformations par le prisme des politiques publiques. Les séances aborderont diverses thématiques telles que la santé, le travail, l'économie, la sécurité, le numérique, la culture, le patrimoine, etc. en se focalisant à chaque fois sur les actions et mesures mises en œuvre par l'État et les collectivités locales pour les réguler. Chaque séance sera constituée d'une première partie consacrée à la transmission de connaissances fondamentales et d'outils théoriques et méthodologiques, puis d'une seconde partie dédiée à la mise en pratique et à l'analyse de textes techniques relatifs aux thèmes traités (articles de presse, textes de loi, documents officiels, statistiques...). Lors des dernières séances, les étudiants seront amenés à réaliser un exposé sur une politique publique de leur choix, selon leur sujet de mémoire ou leur intérêt.

Bibliographie : Bouissou J-M. (dir.), *L'envers du consensus. Les conflits et leur gestion dans le Japon contemporain* Presses de Sciences Po, 1997, 237 p. ; Bouissou J-M. (dir.), *Le Japon contemporain*, Fayard, 2007, 624 p. ; BOUSSAGUET L., et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Science Po, 2014, 695 p. ; HALPERN, C., LASCOUMES, P., LE GALES, P. (dir.), *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistance, effets*, Presses de Sciences Po, 2014, 520 p. ; LASCOUMES, P., LE GALES P.(dir.), *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, 2004, 370 p.

Évaluation : Participation en cours ; Exposé + version rédigée

► **LCNEY110 | Éducation et société dans le Japon contemporain**

Responsable : M. Christian GALAN

Descriptif : L'objectif de ce séminaire est d'analyser la mise en place, le développement et la finalité des importantes réformes structurelles et idéologiques que connaît le système éducatif au Japon depuis le début du XXI^e siècle, afin d'en cerner les enjeux au regard de l'évolution de l'ensemble de la société de ce pays et notamment de ses jeunes. Les premières séances seront consacrées à une présentation générale de ces réformes (à partir de divers documents japonais d'actualité), puis, dans un deuxième temps, les séances s'organiseront autour des exposés que les étudiants auront préparés sur quelques points précis non abordés dans le cours ou complémentaires de celui-ci ; ces exposés seront ensuite collectivement discutés.

Bibliographie : Fournie au début du séminaire.

Évaluation : Traduction en français et commentaire d'un article ou d'un chapitre de livre en japonais + exposé (en français). Présence obligatoire.

► **LCNEY120 | Littérature japonaise moderne**

Responsable : M. Emmanuel LOZERAND

Descriptif : Lecture, analyse stylistique et traduction de textes en prose des ères Meiji et Taishō. Lecture et traduction des Lettres de Londres de Natsume Sōseki.

Bibliographie : Fournie au début du séminaire.

Évaluation : Travail de traduction et d'analyse à réaliser à la maison. Note de participation.

► **LCNEY130 | Civilisation du Japon classique**

Responsable : Mme Estelle BAUER.

Descriptif : Thème 21-22 : **Produire de l'altérité : les cadeaux diplomatiques du Japon à l'étranger à l'époque d'Edo**

La civilisation japonaise s'est nourrie, on le sait, des apports continentaux. Mais elle a aussi projeté vers l'extérieur des objets, pour des raisons diplomatiques ou commerciales. Ce séminaire prend comme point de départ une exposition consacrée aux œuvres japonaises du château de Fontainebleau. Il sera consacré aux présents offerts par le bakufu à la cour de Joseon (1392-1897) (paravents, objets en laque, armes, etc.) à l'époque d'Edo et aux cadeaux offerts aux pays occidentaux pendant le bakumatsu. Il consistera en la lecture de sources primaires et d'études en japonais, ainsi qu'en l'examen d'œuvres ayant subsisté. On y réfléchira sur le contexte de production (ateliers officiels, modèles, etc.), sur le rôle joué par le statut de présents officiels dans le processus de création, et sur la façon dont le bakufu se représente lui-même visuellement. On pourra aussi s'interroger sur la réception de ces cadeaux et leur transformation.

Bibliographie : Sakakibara Satoru, *Bi no kakehashi. Ikoku ni tsukawasareta byōbu tachi*, Perikansha, 2002, 362 p.

Estelle Bauer (dir.), *Œuvres japonaises du château de Fontainebleau. Art et diplomatie (1860-1864)*, Fatou, 2021, 144 p.

Évaluation : participation active au séminaire, un exposé et une version écrite à la fin du semestre

Deuxième année de Master

SEMESTRE 3

Perfectionnement en langue japonaise

LCNCE010 | Techniques de rédaction 3

Responsable : Mme Hiroko Oshima

Descriptif : Maîtrise très avancée du japonais, niveau JLPT N1 ou C1 du CECRL. Compréhension et analyse de tous types de textes. Analyse des erreurs. Étude de la méthodologie, du vocabulaire, des expressions et des techniques nécessaires à la rédaction de documents académiques en japonais.

Bibliographie : 『留学生のためのここが大切文章表現のルール』(スリーエーネットワーク)、『コミュニケーションのためのクラス活動 40』(スリーエーネットワーク)

Évaluation : Contrôle continu

LCNCE020 | Techniques de communication et d'expression orales 3

Ce cours à lieu à l'Inalco

Responsable : Mme Itsuko FERRAGUT

Descriptif : Cours de langue: japonais niveau avancé. Compréhension/production à l'oral et à l'écrit.

Évaluation : Contrôle continu

Méthodologie transversale disciplinaires 2

1 parcours au choix (voir page 13 pour le descriptif)

- LCLCY010 | parcours **Lettres, Philosophie et Arts**
- LCLCY020 | parcours **Linguistique et didactique**
- LCLCY030 | parcours **Histoire, Sociétés et Territoires**
- LCLCY040 | parcours **professionnalisant**

Module libre 2

1 choix possible parmi la liste ci-dessous :

ELACE120 | Anglais de spécialité

Responsable : Mme Sophie LAREDO

Descriptif : À travers des sujets et documents en lien avec l'Asie, l'accent sera mis sur deux thèmes principaux :

1. Le monde du travail :
 - CV / Lettre de motivation / Entretien ...
 - Les codes de l'entreprise, les rapports sociaux-professionnels, leurs usages et leurs langages.
2. Le monde de la recherche :
 - Projet sur le semestre : organisation d'une conférence (choix d'un sujet en groupe / rédaction d'un article individuel / préparation d'une brochure en groupe et présentation des résultats de cette recherche lors d'une conférence en fin de semestre).

Si les thèmes sont fixes, les sujets quant à eux peuvent varier en fonction des désirs et besoins exprimés lors de la première séance.

Le but est d'offrir une préparation à l'après MASTER tout en :

- Approfondissant et enrichissant les connaissances linguistiques (grammaire, vocabulaire spécifique au monde du travail et au monde de la recherche, etc.) et culturelles.
- S'appropriant les formats et codes linguistiques de ces deux mondes.

- Travaillant les différentes compétences (compréhension orale et écrite & expression orale et écrite) tout au long du semestre.

Évaluation : L'évaluation se fait par contrôle continu au fil du semestre (exercices de CO / CE / EE ramassés et productions orales évaluées régulièrement) comptant au moins :

- Une compréhension orale (30 mn).
- Une expression écrite (1h).
- Une compréhension écrite (1h).
- Un exposé oral (10 mn).
- Examen final : projet de conférence (préparé tout au long du semestre et évalué lors du dernier cours).

ELLCC080 | Français langue étrangère

Inscription auprès du département du [LANSAD](#)

Séminaire

Un séminaire au choix parmi la liste proposée au S2

ELGMU010 | Engagement étudiant

Expérience de travail de volontariat dans des structures académiques ou associatives. Se renseigner au BVE (bureau de la vie étudiante)

LCLBT010 | Stage

Descriptif : Stage en entreprise, en laboratoire ou établissement d'enseignement. Il est matérialisé par une convention de stage. Pour la procédure administrative, se présenter au secrétariat pédagogique. Ce stage doit avoir un strict rapport avec les études et implique nécessairement l'utilisation de la langue japonaise (l'accord de l'enseignant référant est indispensable).

Évaluation : Trois semaines au minimum de stage effectif à répartir sur le semestre + rapport de stage visé par l'employeur et l'enseignant responsable. Le rapport doit comporter trois volets : la description de la structure d'accueil et de sa sphère d'activité ; le compte-rendu des missions accomplies ; le bilan du stage.

► LCNFY010 | Linguistique Appliquée et Enseignement 1

Responsable : Mme Hiroko Oshima

Descriptif : Le séminaire a pour objectif de fournir des repères théoriques et méthodologiques pour l'enseignement du japonais langue étrangère et la recherche en didactique.

Programme :

- Orientation. Etat des lieux de l'enseignement du Japonais en France
- Enseignement du japonais au Japon et dans le Monde
- Panorama des différentes méthodes d'enseignement du japonais et des courants théoriques
- Analyse du CECRL (notions fondamentales) et application au japonais
- Méthodologie recherche en linguistique appliquée et en didactique
- Ressources E-learning et autonomie de l'apprentissage
- La médiation culturelle en cours de langue

Bibliographie : Fournie à chaque séance

Évaluation : Dossier, exposé et note de participation

► LCNFY020 | Culture lettrée du Japon prémoderne

Responsable : Annick HORIUCHI

Descriptif : Ce séminaire a comme objectif général de se pencher sur les écrits des intellectuels de l'époque Tokugawa (XVII^e-XIX^e siècles), et plus spécialement de ceux qui étaient associés à la gouvernance de leur fief. On observera de quelle manière ces écrits reflètent les mentalités et les préoccupations de la classe guerrière.

Programme 2022-2023 : Nous consacrerons une partie des séances à l'étude de Kaibara Ekiken (1630-1714), un lettré connu pour ses écrits didactiques, en langue vernaculaire, destinés à un public populaire. Kaibara est aussi l'auteur d'ouvrages de caractère plus pragmatique, destinés à assister son seigneur, Kuroda Mitsuyuki, dans l'administration de son fief. C'est le cas notamment de sa « Suite de la Monographie locale de la province de Chikuzen » (*Chikuzen zoku fudoki* 筑前国続風土記), une compilation qui décrit la géographie et l'histoire des villes et villages de l'actuel département de Fukuoka (Kyushu). La lecture de quelques notices tirées de cette volumineuse collection de 30 fascicules (kan) sera l'occasion de saisir comment un lettré de l'époque se représente l'espace du fief, comment l'histoire de certains lieux est préservée sous la forme de légendes et de croyances et enfin comment il évalue les potentielles richesses de son environnement. Des séances seront dédiées à des conférenciers invités.

Bibliographie : *Ekiken zenshū* 益軒全集 (Œuvres complètes d'Ekiken), vol. 4, Kokusho kankōkai, 1973 ; Inoue Tadashi, *Kaibara Ekiken*, Yoshikawa Kōbunkan, 1963 ; Mary Evelyn TUCKER (TRANSL), TUCKER, Mary Evelyn, *Moral and spiritual cultivation in Japanese neo-Confucianism: the life and thought of Kaibara Ekken, 1630-1740* (Albany : State University of New York Press, 1989).

Évaluation : Assiduité et Contrôle continu (traductions mises au propre à préparer pour chaque séance + compte rendu des séances)

► LCNFY030 | Littérature moderne et enjeux contemporains

Responsable : Mme Marianne SIMON-OIKAWA

Descriptif : La littérature et les arts de l'image

Le séminaire est ouvert aux étudiants de niveau M2 et doctorat d'autres UFR, qui pourront lire certaines des œuvres étudiées en traduction.

Nombreuses sont les œuvres littéraires du xx^e siècle qui ont partie liée avec l'image, que le texte évoque lui-même les arts visuels, ou qu'il inspire une production visuelle variée sur différents supports (illustration, adaptation en manga, en film d'animation, au cinéma notamment). Le cours se propose d'explorer quelques-uns de ces liens entre le texte et l'image à partir d'un choix de textes (romans, poèmes) et d'images fixes ou en mouvement. Seront abordées des œuvres dans lesquelles l'image est convoquée à titre de thématique ou de modèle esthétique, des films ou films d'animation inspirés par des textes, ainsi que des exemples d'écrivains pratiquant à la fois la littérature et les arts visuels. On s'attardera, entre

autres, sur des œuvres de Nagai Kafû, Dazai Osamu, Nosaka Akiyuki, Murakami Haruki, Takamura Kôtârô, ou encore Yoshimasu Gozô. Cette liste n'est nullement limitative, et pourra être complétée en début de semestre en fonction des centres d'intérêt des étudiants.

Bibliographie indicative:

Nagai Kafû, *Okamezasa (Le bambou nain)*, trad. Catherine Cadou, Picquier, 1992, 1998 et 2022)

Dazai Osamu, *Fugaku hyakkei (Cent vues du Mont Fuji)*, trad. Didier Chiche, Picquier, 1998 et 2021)

Nosaka Akiyuki, *Hotaru no haka (La Tombe des lucioles)*, trad. Patrick De Vos et Anne Gossot, Picquier, 1998 et 2015)

Murakami Haruki, *Doraibu mai kê (Drive my car, dans Des hommes sans femmes, Onna no inai otokotachi)*, trad. Hélène Morita, Picquier, 10/18, 2018)

Takamura Kôtârô, *Chieko-shô, (Poèmes à Chieko)*, trad. Nakazato Makiko et Éric Benoît, édition bilingue, Presses universitaires de Bordeaux, 2021)

Des lectures complémentaires conseillées seront mises sur Moodle à la rentrée.

Évaluation : un exposé avec Powerpoint (60 %), un compte rendu d'un ouvrage théorique en lien avec le sujet de Master ou de stage (30 %), assiduité et participation (10 %)

► **LCNFY040 | Sociologie du Japon contemporain**

Responsable : M. Kazuhiko YATABE

Descriptif : **Société et espaces publics** (suite)

Tous les vendredis, 13h30-15h30 (horaires à confirmer)

Dans le prolongement des réflexions menées ces dernières années autour du bénévolat, nous interrogerons la place de la *société* au sein de l'univers social japonais dont on sait que l'existence conditionne, en Europe, la possibilité d'une politique de la pitié. Comment s'élabore-t-elle ? Où se déploie-t-elle ? Comment est-elle vécue ? Quel est le positionnement des intellectuels, et notamment des sociologues, quant à l'existence de la société au Japon ?

Nous essaierons d'envisager ces questions en examinant la société dans deux de ses dimensions, en tant qu'*espace public*, d'une part, lieu de circulation des points de vue (Jürgen Habermas), et *espaces publics*, d'autre part, comme éléments propres au monde urbain caractérisé, en temps normal, par l'accessibilité (Isaac Joseph). Une attention particulière sera portée à la façon dont cet espace se trouve mis à l'épreuve au Japon dans les situations de crise (séisme du 11 mars 2011, crise sanitaire du Covid 19). Il s'agira notamment de saisir la façon dont la logique communautaire – dont l'existence doit être elle aussi, interrogée – le court-circuite, ou non.

Une attention particulière sera apportée cette année aux travaux du sociologue Mita Munetsuke, une des figures majeures du champ intellectuel japonais de ces dernières décennies, et décédé en avril 2022.

Connaissances en sociologie et en anthropologie appréciées.

Bibliographie :

Textes de base :

Luc Boltanski, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Gallimard, Folio "Essais", 2007.

Jürgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot, 1988.

Isaac Joseph, *La ville sans qualités*, Paris, éditions de L'Aube, 1998.

Thierry Paquot, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009.

Richard Sennett, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979

Lectures au programme (liste non exhaustive):

河野勝 金慧「復興することは、なぜ正しいのか」、『「震災後」に考える』早稲田大学ブックレット、008、2012、p.51-90.

木村直江『「社会学」と出会った時人々が出会っていたもの』、『現代思想』vol. 42-16, 2014

三谷太一郎『日本の近代とはなんであったか』、岩波新書、2017

宮台真司、大塚英志『愚民社会』、太田出版、2012

加藤典洋『日本の無思想』、平凡社新書、1999

見田宗介『宮沢賢治 存在の祭りの中へ』、岩波書店、1984

見田宗介『社会学入門 人間と社会の未来』、岩波新書、2006.

見田宗介『まなざしの地獄』、河出書房、2008

見田宗介『現代社会はどこに向かうか』、Fukuoko Uブックレット, n°1, 2012

Évaluation : Contrôle continu (participation active au séminaire, exposé et travaux écrits)

Séminaires 1^{er} semestre | INALCO

► LCNFY060 | Linguistique Japonaise 3

Responsable : M. Antonov, M. Kamiyama, Mme Nakamura, M. Pellard

Descriptif : Ce séminaire vise à donner aux étudiants les outils pour analyser les données des langues du Japon (japonais standard, dialectes, langues ryukyu, langue ainoue) dans une perspective linguistique. Pour y parvenir, plusieurs disciplines linguistiques seront présentées par les intervenants : la linguistique diachronique/la dialectologie (Pellard), la phonétique/phonologie (Kamiyama), la syntaxe (Nakamura), le japonais ancien, la typologie et la langue ainoue (Antonov). Le responsable de chacune des séances (dont le calendrier précis sera fourni avant le début des cours) présentera un état de l'art des travaux dans sa spécialité (en japonais, anglais, français ou, le cas échéant, dans d'autres langues). Le séminaire est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la linguistique et/ou à la description, l'histoire et l'évolution du japonais et de ses dialectes, ainsi qu'au domaine des langues ryukyu, y compris en tant qu'auditeur libre.

Bibliographie : voir en cours avec les enseignants

Évaluation : Sur dossier (ou/et exposé)

► LCNFY070 | Littérature classique 2

Responsable : M. Michel VIEILLARD-BARON

Descriptif : Chaque séance du séminaire sera divisée en deux parties, consacrées chacune à un texte différent.

1- Le Shin kokin wakashū. Nous commencerons cette année la lecture de la huitième anthologie impériale de waka (compilée vers 1210 sur ordre de l'empereur retiré Gotoba).

2- La vie d'un homme de lettres/ homme de Cour dans le Japon médiéval. Nous poursuivrons notre lecture du Meigetsuki, les notes journalières (en kanbun) de Fujiwara no Teika (1162-1241) afin de mieux comprendre quelle était la vie quotidienne de ce poète considéré comme l'un des hommes de lettres majeurs de son temps.

Prérequis : la connaissance du japonais classique et des rudiments de kanbun sont nécessaires pour pouvoir suivre ce séminaire.

Objectif : ce séminaire a pour but de familiariser les étudiants avec les différents outils nécessaires à la recherche en littérature classique (lecture de textes en wabun et kanbun, déchiffrement de manuscrits, maniement de dictionnaires et ouvrages spécialisés).

Bibliographie : La bibliographie sera donnée au moment du séminaire.

Évaluation : les étudiants sont interrogés à tour de rôle chaque semaine ; leurs prestations orales seront prises en compte pour l'évaluation finale : une épreuve orale sera en outre organisée pour les étudiants n'ayant pas pu suivre le séminaire avec assiduité.

► **LCNEY080 | Politique nationale et internationale du Japon contemporain**

Responsable : Mme Guibourg DELAMOTTE

Descriptif : Le séminaire approfondira une dizaine de thèmes relevant de la vie politique et de la démocratie japonaise, ou des relations internationales et de la diplomatie japonaise.

Bibliographie : Japan's World Power, Routledge (2017) ; Le Japon dans le monde, CNRS Ed (2019)

Évaluation : 60% sur la base de travaux de recherches (lectures ou explications de textes) effectués en groupes à tour de rôle ; 40% pour un dossier (type dissertation) de 8-10 pages sur un sujet choisi par l'étudiant.

► **LCNEY100 | Littérature contemporaine (M1 ou M2)**

Responsable : Mme Anne BAYARD-SAKAI

Descriptif : Le séminaire comportera cette année deux ensembles de séances :

- Quatre séances consacrées à une première approche de la partie littéraire du programme du CAPES (session 2022). On proposera des éléments de contextualisation, des analyses, des modes d'approche, pour aider à la lecture de ces textes. Le programme étant modifié partiellement chaque année, nous nous concentrerons sur les nouveaux textes affichés pour cette session 2022, et plus particulièrement sur : 井上ひさし『國語元年』1986年 (version théâtre)
- Les autres séances porteront sur des œuvres dans lesquelles on repère des variations autour de la question du langage (dialectes, idiolectes, pathologies langagières etc., « Langages » étant le thème inscrit au programme du CAPES), parmi lesquelles :
木村友祐『イサの氾濫』(2016)
諏訪哲史『アサッテの人』(2007)
井上ひさし『吉里吉里人』(1981)

Les épreuves du CAPES sont détaillées à la page suivante (attention, les modalités du concours changent cette année) : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres.html>

Le programme du concours (session 2022) figure à la page suivante : https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Capes_externe/09/8/p2022_capes_ext_lve_japonais_1404098.pdf

Évaluation : Travaux à rendre :

c) Comptes rendus de lecture des textes au programme du Capes

Ou :

Compte rendu d'un texte au choix de l'étudiant autour de la question du/des langage.s.

d) Traduction d'un extrait d'un texte de la bibliographie

Deuxième année de Master

SEMESTRE 4

Filière recherche

Mémoire de recherche

Responsable : Directeur de recherche choisi selon le projet de l'étudiant

Descriptif : Pour la préparation du Master, voir la rubrique "Organisation des études".

Évaluation : Participation obligatoire à une Journée mastérale conjointe avec l'INALCO, organisée au mois de mars 2023 à l'Inalco, et soutenance à la fin du semestre (voir calendrier communiqué à la rentrée) devant un jury mixte comprenant le directeur de recherche et des membres du jury choisis selon le sujet dans les équipes de recherches collaborant à la formation. Les étudiants en mobilité participeront également à une journée mastérale organisée par visio-conférence.

Attention : Les étudiants séjournant au Japon dans le cadre de conventions universitaires sont autorisés à déposer leur mémoire et à le soutenir au début du mois de septembre. Il s'agit là d'une disposition dérogatoire qui ne peut s'appliquer aux étudiants présents à Paris.

Il est rappelé que les auditions pour l'obtention des contrats doctoraux sont organisées fin juin par les écoles doctorales et qu'il est indispensable d'avoir soutenu le mémoire avec une note supérieure à 16 à la première session pour candidater avec l'accord d'un directeur de thèse.

Un **atelier mastéral** du Master en convention avec l'Inalco, avec présentation d'étape du mémoire, accompagnée d'un PPT, est organisé fin mars 2022. La participation des étudiants en Master Recherche est obligatoire (sauf absence pour séjour en convention au Japon : les étudiants de l'Université Paris Cité présenteront des exposés par Zoom lors d'une réunion dédiée).

Séminaire ou stage

LCNDE010 | Séminaire 6 : 1 choix possible parmi la liste proposée au semestre 4

ou

LCNDT010 | Stage avec rapport de stage

Filière professionnalisante

Stage

LCNDU030 | Stage en milieu professionnel

Voir partie Master 2 - parcours professionnalisant page 08

Filière enseignement

Séminaire et stage obligatoire

LCNDE030 | Linguistique Appliquée et Enseignement 2

Responsables : Hiroko OSHIMA (Université Paris Cité) et Jean BAZANTAY (Inalco)

Descriptif : Ces séminaires ont pour objectif d'initier les étudiants à l'enseignement des compétences langagières (compréhensions orale et écrite, expressions orale et écrite) et à la conception de matériel pédagogique. Des ateliers consacrés à l'analyse de manuels, l'évaluation, l'enseignement du vocabulaire et des *kanji* seront également proposés.

Un encadrement personnalisé sous forme de conseils individuels pour accompagner les étudiants lors de leur stage et d'aide à la rédaction du mémoire sera également offert.

Évaluation : Contrôle continu (exposés et travaux écrits)

Et

LCNDT030 | Stage d'enseignement avec rapport de stage

Descriptif : Stage d'un à trois mois encadré (observation et pratique accompagnée) dans un établissement ou une association dispensant un enseignement du japonais

En principe, les étudiants devront trouver eux-mêmes leur stage.

Évaluation : Trois éléments permettent la validation du stage :

(1) l'évaluation transmise par l'institution qui a accueilli le stagiaire. Celle-ci faite sur la base d'un questionnaire transmis au tuteur par l'UFR. 25 % de la validation.

(2) le rapport de stage. 50% de la validation

(3) la soutenance du rapport de stage. 25% de la validation. La soutenance consiste en une présentation PowerPoint de 20 minutes (synthèse du rapport de stage) et une séance de question/réponses d'une dizaine de minutes avec le jury. Celui-ci comprend deux enseignants et, le cas échéant, un représentant de l'institution qui a accueilli le stagiaire.

Rapport de stage

Le rapport (de 50 à 70 pages) est un document clairement rédigé qui comprend une partie descriptive du stage et une partie analytique d'un centre d'intérêt de l'étudiant en relation avec la didactique du japonais. Le rapport est remis au plus tard 15 jours avant la date de la soutenance.

► LCNEY040 | Histoire et sociologie des croyances et des savoirs

Responsable : M. Ken DAIMARU

Descriptif : Le séminaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants à une approche croisée de l'histoire des savoirs, des techniques, et des croyances au Japon. Adoptant le point de vue socio-historique, on s'intéressera aussi bien aux acteurs (savants, religieux, praticiens), qu'à leurs pratiques (production/diffusion des savoirs, rites et cultes), mais aussi aux discours produits à leur sujet à une époque donnée. Ce séminaire repose sur la lecture de sources primaires et secondaires en japonais et en langues occidentales, ainsi que sur la discussion avec des intervenants extérieurs.

Bibliographie : sera distribuée lors de la première séance

Évaluation : Participation au séminaire ; exposé oral et dossier de synthèse

► LCNEY120 | Littérature japonaise moderne

Responsable : M. Emmanuel LOZERAND

Descriptif : Lecture, analyse stylistique et traduction de textes en prose des ères Meiji et Taishō

Bibliographie : Fournie au début du séminaire.

Évaluation : Travail de traduction et d'analyse à réaliser à la maison. Note de participation.

► LCNEY130 | Civilisation du Japon classique

Responsable : Mme Estelle BAUER

Descriptif : Thème 21-22 : Produire de l'altérité : les cadeaux diplomatiques du Japon à l'étranger à l'époque d'Edo

La civilisation japonaise s'est nourrie, on le sait, des apports continentaux. Mais elle a aussi projeté vers l'extérieur des objets, pour des raisons diplomatiques ou commerciales. Ce séminaire prend comme point de départ une exposition consacrée aux œuvres japonaises du château de Fontainebleau. Il sera consacré aux présents offerts par le bakufu à la cour de Joseon (1392-1897) (paravents, objets en laque, armes, etc.) à l'époque d'Edo et aux cadeaux offerts aux pays occidentaux pendant le bakumatsu. Il consistera en la lecture de sources primaires et d'études en japonais, ainsi qu'en l'examen d'œuvres ayant subsisté. On y réfléchira sur le contexte de production (ateliers officiels, modèles, etc.), sur le rôle joué par le statut de présents officiels dans le processus de création, et sur la façon dont le bakufu se représente lui-même visuellement. On pourra aussi s'interroger sur la réception de ces cadeaux et leur transformation.

Bibliographie : Sakakibara Satoru, Bi no kakehashi. Ikoku ni tsukawasareta byōbu tachi, Perikansha, 2002, 362 p.

Estelle Bauer (dir.), Œuvres japonaises du château de Fontainebleau. Art et diplomatie (1860-1864), Fatou, 2021, 144 p.

Évaluation : participation active au séminaire, un exposé et une version écrite à la fin du semestre

► LCNEY110 | Éducation et société dans le Japon contemporain

Responsable : M. Christian GALAN

Descriptif : L'objectif de ce séminaire est d'analyser la mise en place, le développement et la finalité des importantes réformes structurelles et idéologiques que connaît le système éducatif au Japon depuis le début du XXI^e siècle, afin d'en cerner les enjeux au regard de l'évolution de l'ensemble de la société de ce pays et notamment de ses jeunes. Les premières séances seront consacrées à une présentation générale de ces réformes (à partir de divers documents

japonais d'actualité), puis, dans un deuxième temps, les séances s'organiseront autour des exposés que les étudiants auront préparés sur quelques points précis non abordés dans le cours ou complémentaires de celui-ci ; ces exposés seront ensuite collectivement discutés.

Bibliographie : Fournie au début du séminaire.

Évaluation : Traduction en français et commentaire d'un article ou d'un chapitre de livre en japonais + exposé (en français). Présence obligatoire.

AUTRES SÉMINAIRES

Sur les trois séminaires que l'étudiant doit choisir au cours de l'année, deux séminaires doivent impérativement être choisis dans son parcours disciplinaire (voir table). Pour le choix du **troisième séminaire**, l'étudiant peut choisir :

- un séminaire transversal proposé au sein de l'UFR LCAO
- un séminaire proposé par un établissement partenaire (EPHE, EHESS), voir ci-dessous,
- un séminaire disciplinaire proposé par la faculté Sociétés et Humanités de l'Université Paris Cité (consulter son directeur/directrice)

SEMINAIRES TRANSVERSAUX | UFR LCAO

S1

- ▶ **LCMEY050 | Droit en Asie Orientale : cultures juridiques d'Asie : diffusion et création**

Responsables : M. Frédéric CONSTANT (Université de Nice), Mme Justine GUICHARD, Mme Isabelle KONUMA (Inalco) et M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : L'occidentalisation des droits asiatiques à partir de la fin du XIXe siècle fait souvent oublier que l'Asie orientale partagea une culture juridique commune pendant plus d'un millénaire, s'étendant jusqu'au Vietnam et à une partie de l'Asie centrale. Le séminaire propose d'étudier les fondements de cette culture juridique et ses manifestations en Chine, Corée et Japon, tout en restant sensible à une approche comparatiste avec l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. La première partie du séminaire permettra de présenter la culture juridique de l'Asie orientale, selon une double perspective, historique et contemporaine. En partant d'un socle commun, principalement le Code des Tang promulgué au VIIIe siècle, l'évolution du droit dans ces trois pays de l'Asie de l'Est connut des trajectoires différentes et plusieurs moments de « re-sinisation » sur lesquels nous reviendrons. Chaque pays connut également des domaines et des régions propices à la création de normes originales. Ce fut à partir de cette culture commune que juristes japonais et chinois construisirent un vocabulaire juridique aujourd'hui partagé par les trois pays pour traduire les concepts juridiques occidentaux. Nous traiterons ensuite des réformes juridiques et de leur implication sur les systèmes juridiques contemporains.

La seconde partie du séminaire sera thématique et comparatiste, avec une extension du champ d'étude à d'autres régions/pays de l'Asie tels que la Mongolie, le Tibet, le Vietnam, la Thaïlande, l'Indonésie ou l'Inde.

Nous reviendrons cette année sur la notion d'« affaire » et, dans son prolongement, sur la question du fait divers en nous interrogeant sur les résonances à la fois politiques et juridiques de ce dernier au sein des sociétés considérées. Nous nous pencherons particulièrement sur les affaires politiques et/ou criminelles ayant mené à des réformes juridiques suite à une médiatisation importante souvent accompagnée d'une réaction forte de l'opinion publique.

Bibliographie : La bibliographie sera indiquée au début du séminaire.

Évaluation : Contrôle continu intégral (participation orale et travail de recherche à rendre à la fin du premier semestre).

► **LCPEY020 | Études urbaines de l'Asie orientale et du Sud-Est**

Responsable : Mme Marie GIBERT-FLUTRE

Descriptif : Ce séminaire de recherche interdisciplinaire rend compte de la riche actualité des études urbaines en Asie orientale et du Sud-Est. Il offre un panorama bibliographique et épistémologique critique sur les nombreux enjeux urbains dans la région. Chaque séance thématique s'accompagne de la mise à disposition et de la discussion de ressources bibliographiques récentes et multilingues, permettant de se familiariser avec la variété croissante des problématiques contemporaines de recherche sur les villes, mais aussi de mises au point sur des notions théoriques, permettant de (re)penser les villes et leurs mutations contemporaines de manière critique. La ville y est abordée dans ses composantes morphologiques, mais également sociales, économiques, environnementales et politiques. Le séminaire accorde une large place aux retours de projets de recherche récents et aux analyses de documents iconographiques et cartographiques. Le séminaire est également rythmé par l'intervention de nombreux chercheur.e.s invité.e.s.

Séminaire ouvert à tous les étudiant.e.s de LCAO. Pas de pré-requis de langue même si la connaissance d'une langue asiatique est la bienvenue.

Bibliographie indicative :

- CABANNES Yves, DOUGLASS Mike et PADAWANGI Rita, 2018, *Cities in Asia by and for the People*, Amsterdam, Amsterdam University Press & IIAS, 48 p.
- DRUMMOND Lisa et YOUNG Douglas (dir.), 2020, *Socialist and Post-Socialist Urbanisms: Critical Reflections from a Global Perspective*, Toronto, University of Toronto Press, 336 p.
- FRANCK Manuelle et SANJUAN Thierry (dir.), 2015, *Territoires de l'urbain en Asie. Une nouvelle modernité?*, Paris, CNRS Editions, 404 p.
- GIBERT-FLUTRE Marie and IMAI Heide (dir.), 2020, *Asian Alleyways: An Urban Vernacular in Times of Globalization*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 228 p.
- PADAWANGI Rita (dir.), 2018, *Routledge Handbook of Urbanization in Southeast Asia*, New York, Routledge, 540 p.

Évaluation : Contrôle continu (Les étudiants produisent (1) un compte rendu de lecture critique d'un texte ou ouvrage en lien avec le thème du séminaire et (2) un compte-rendu critique d'une des séances avec un.e chercheur.e invité.e durant le semestre).

► **LCPEY060 | Linguistique 1 : Outils de transcription et d'analyse de corpus**

Attention : Ce séminaire est assuré au 1er semestre mais compte pour le second semestre

Responsable : Mme ĐỖ Thị Thu Trang et M. ĐÀO Huy Linh

Descriptif : Ce séminaire vise à initier les étudiants à la recherche en linguistique à travers des travaux scientifiques récents sur les langues de l'Asie Orientale et leur fournir la méthodologie de recherche. Il mettra l'accent sur la linguistique de corpus. La présentation des logiciels de transcription, de traitement et d'analyse des corpus écrits et oraux sera suivie des parties d'application en vue d'une bonne acquisition des connaissances théoriques grâce à la pratique.

Ce séminaire est ouvert à tous les étudiants de master (M1 et M2) de LCAO.

Bibliographie :

- Baude, O., Blanche-Benveniste, C., Calas, M. F., Cappeau, P., Cordereix, P., Goury, L. & Mondada, L. (2006). *Corpus oraux, guide des bonnes pratiques 2006*. CNRS Editions, Presses Universitaires Orléans.
- Mellet, S. (2002). *Corpus et recherches linguistiques. Corpus*, (1).
- Williams, G. (2005). *La linguistique de corpus*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Zufferey, S. (2020). *Introduction à la linguistique de corpus*. ISTE Group.

Évaluation : Assiduité + Contrôle continu + Examen terminal (CCET)

S2

► **LCLEY080 | Théorie et pratique de la traduction**

Responsable : Mme Florence ZHANG

Descriptif : Ce séminaire s'adresse aux étudiants de M1 ou de M2 qui s'intéressent à la question de la traduction pour ses aspects conceptuels et pragmatiques, et il peut être ouvert à tous les parcours. A travers la lecture de certains écrits théoriques de différentes époques, nous explorerons l'évolution des pratiques de la traduction en regard de l'histoire des idées/de la littérature, réfléchir sur les différents enjeux et exigences de la traduction. Les étudiants doivent effectuer une traduction inédite d'un texte académique ou littéraire et en faire un commentaire. Cette année, une nouveauté : nous aborderons la question de traduction assistée par machine.

Bibliographie : Berman A, L'épreuve de l'étranger, Gallimard, 1984 ; Billeter J-F, Trois essais sur la traduction, 2014 ; Cassin B, Eloge de la traduction. Compliquer l'universel, Paris, Fayard, 2016 ; Lederer M, La traduction aujourd'hui, Paris, Hachette, 1994 ; Meschonnic H, Ethique et politique du traduire, Lagrasse, Verdier, 2007 ; Ricoeur P, Sur la traduction, Paris, Bayard, 2004 ; Venuti L, The Translator's Invisibility: a History of Translation, 2008

Évaluation : Assiduité est obligatoire ; participation et exposé oral (50%), traduction et commentaire (50%)

► **LCPEY070 | Histoire des mobilités et migrations en Asie orientale**

Responsables : M. Emmanuel POISSON, M. Éric GUERASSIMOFF, M. Pierre-Emmanuel ROUX

Descriptif : Ce séminaire de recherche interdisciplinaire est conçu comme une introduction aux questions spécifiques soulevées par les migrations internationales en Asie Orientale aux époques moderne et contemporaine, que nous aborderons à travers un ou deux thèmes. Les Asiatiques constituent l'essentiel des flux de main d'œuvre au niveau mondial. Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Asie est désormais la principale source et aussi la première destination des migrations internationales de travail : un tiers des migrants internationaux dans la région, comme hors de cette région, provient aujourd'hui d'Asie. Cette situation est partiellement le produit d'une assez longue histoire des mobilités humaines dans la région. Nous nous efforcerons, dans le cadre de ce séminaire, de souligner les éléments de continuité et de rupture, dans les dynamiques migratoires asiatiques qui sont l'objet d'une attention particulière de nos jours. Pour ce faire, nous traiterons plus spécialement (mais non exclusivement) des migrations de travailleurs asiatiques, dans la région, dans l'ensemble des mondes coloniaux et postcoloniaux, et en direction des métropoles occidentales, les représentations auxquelles ces migrants ont donné lieu, les questions identitaires soulevées et les mémoires revendiquées, en Asie et hors de la région, par leurs descendants.

Ce séminaire de recherche est ouvert au second semestre aux étudiants de M1 et de M2 de LCAO ainsi qu'aux mastérants et doctorants d'autres UFR. Pas de prérequis en langue, même si la connaissance d'une langue asiatique est bienvenue.

Bibliographie : Des textes seront distribués pendant le séminaire, par les responsables et/ou les conférenciers ; des lectures seront demandées chaque semaine.

Évaluation : Assiduité et participation (50%) ; réalisation d'un travail (50%). L'assiduité à ce séminaire est obligatoire.

SÉMINAIRES | EPHE

École Pratique des Hautes Études (EPHE)

Section des Sciences historiques et philologiques
Master en Sciences historiques, philologiques et religieuses,
Spécialité Etudes Asiatiques

Les salles pour l'année **2022-2023** ne sont pas toutes disponibles à ce stade, consulter le site de l'EPHE : <https://www.ephe.psl.eu/formations/master/master-etudes-asiatiques> pour plus de précision.

► Histoire de l'architecture et des jardins au Japon (Jean-François Cluzel)

Séminaire : le lundi, de 11h à 13h, Sorbonne, Escalier E, 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris (salle à préciser), à partir du 7/11/2022

Représenter l'architecture à l'époque d'Edo. Livres illustrés, manuels de dessin, livres de modèles pour artisans, romans illustrés.

► Histoire et philologie du Japon ancien et médiéval (Michel Vieillard-Baron)

Séminaire : Le lundi, de 16h à 18h, Sorbonne, Escalier E, 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris (salle à préciser), à partir du 7/11/2022 (salle à préciser)

Une voix féminine du Moyen-Âge japonais : étude des *Mémoires poétiques d'Ukyô no Daibu, dame au service de l'impératrice Kenreimon-in (Kenreimon-in Ukyô no Daibu shû)*, fin XII^e-début XIII^e siècle

► Bouddhisme japonais (François Lachaud)

Séminaire : Le mardi, de 10h à 12h, Maison de l'Asie, 22 rue du président Wilson, 75016 Paris, à partir du 25/10/2022

Démons à la fenêtre nocturne (suite) : littérature bouddhique et récits étranges dans le Japon moderne.

Séminaire : Le vendredi, de 10h à 12h, Maison de l'Asie, 22 rue du président Wilson, 75016 Paris, à partir du 28/10/2022

Yinyuan Longqi (1592-1673) : un moine chinois dans le Japon d'Edo

► Bouddhisme Japonais (Jean-Noël Robert)

Polémique anti-bouddhiste japonaise de l'époque d'Edo (suite)

► Histoire du fait religieux dans le Japon prémoderne et moderne (XVI^e-XIX^e s.) (Martin Nogueira Ramos)

Séminaire : le lundi, de 12h à 14h, Sorbonne, Escalier E, 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris (salle à préciser), à partir du 14/11/2022

Histoire du premier christianisme japonais (XVI^e-XVII^e s.)

► Religions du Japon (Matthias Hayek)

Séminaire : le jeudi de 16h à 18h, Maison des sciences de l'homme, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris

(salle à préciser)

Semestre 1 (27/10/2022) : Croyances, sciences et religions dans le Japon moderne (XVII^e-XX^e siècles) : essais critiques de l'époque d'Edo (suite)

Semestre 2 (16/2/2023) : Hémérologie et calendrier : le *Hoki naiden* et ses commentaires.

► Cours d'introduction à la lecture du japonais cursif (Matthias Hayek)

le mercredi de 17h à 18h, Campus Condorcet 14 cours des humanités, 93322 Aubervilliers (salle à préciser)

► Religions du Japon (Jean-Michel Butel)

Séminaire : les jeudis 9 février, 2 et 23 mars, 13 avril, 11 mai, et 1er juin 2023, de 14h à 16h, MSH, 54 boulevard Raspail, 75006, Paris (salle à préciser)

Anthropologie du fait religieux au Japon : les pratiques religieuses locales et leurs descriptions.

SÉMINAIRES | EHESS

École des hautes études en sciences sociales

54 boulevard Raspail, 75006 Paris

Consulter le site, car toutes les informations ne sont pas encore disponibles à ce stade :

<https://enseignements.ehess.fr/2022-2023>; https://enseignements.ehess.fr/2021-2022/ue?recherche_simple=japon

Séminaires proposés par le Centre de recherches sur le Japon (CRJ), UMR Chine Corée Japon (CCJ) :

- ▶ UE256 - [Histoire du Japon moderne : périodisation en chantier](#)
- ▶ UE842 - [Histoire du Japon prémoderne. Exporter l'argent japonais \(XVIe-XVIIe siècles\)](#)
- ▶ UE783 - [Anthropologie du Japon](#)
- ▶ UE843 - [Initiation à la lecture de documents historiques du Japon prémoderne \(XVIe-XIXe siècle\)](#)

LES MODALITÉS DE VALIDATION DU DIPLÔME

(cf. Arrêté des MGICC et MCC spécifiques affiché et mis en ligne à l'UFR)

LES ETUDIANTS NE REÇOIVENT PAS DE CONVOCATION AUX EXAMENS

- L'affichage tient lieu de convocation
- Les dates d'examens sont affichées et mises en ligne sur le site de l'UFR LCAO
- Les relevés de notes et attestations provisoires de diplômes sont délivrés aux étudiants une seule fois, après délibération du jury.

1. Validation du diplôme

Le cycle du Master est organisé en quatre semestres (S1 à S4), répartis sur deux années (M1 et M2). Chaque semestre comporte 12 semaines de cours (attention : un semestre à l'Inalco se compose de 13 semaines de cours). Le Master est obtenu quand ces quatre semestres sont TOUS validés. **Il n'y a pas de compensation entre les semestres.** Le Master correspond à 120 crédits ECTS.

2. Validation des semestres et des unités d'enseignement

Un **BLOC** de compétences peut être composé d'une ou plusieurs Unité d'Enseignement (UE)
Une **UE** peut être composée d'un ou plusieurs **ECUE** (Eléments Constitutifs d'une Unité d'Enseignement). Une UE est acquise, quand la moyenne des notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE calculée sur la base de coefficients proportionnels au nombre de crédits affectés à chaque élément, est égale ou supérieure à 10. Elle est alors définitivement capitalisée.

Un semestre est validé si la moyenne pondérée des notes des UE est au moins égale à 10/20. Les différents modes de compensation de notes possibles sont : entre ECUE d'une UE, entre les UE d'un Bloc, dans le cadre d'un semestre. Les UE/ECUE dont les notes sont inférieures à 10/20 peuvent donc, dans ce cas, être validées par compensation.

Attention, il n'y a pas de compensation entre les Blocs d'un même semestre.

Les UE et les ECUE validés ou compensés (c'est-à-dire dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20) sont définitivement acquis et capitalisables, sans possibilité de s'y réinscrire.

Pour que la moyenne des UE/BLOC et des semestres puisse être calculée et que l'étudiant puisse bénéficier de la compensation au niveau des UE du semestre (ou les UE du Bloc), il est IMPERATIF qu'il ait passé TOUTES LES EPREUVES. Selon ce principe, même si l'étudiant n'obtient pas la moyenne à toutes les UE, le diplôme est validé quand la moyenne est au moins égale à 10/20 pour chaque semestre du Master.

TOUT SEMESTRE D'UN PARCOURS VALIDÉ PAR L'EQUIPE PEDAGOGIQUE VAUT 30 CREDITS EUROPÉENS (ECTS), INDÉPENDAMMENT DES UE QUI LE COMPOSENT

3. Modalités de contrôle des connaissances

Dans chaque UE ou ECUE, les aptitudes et les acquisitions des connaissances sont appréciées selon les enseignements soit par un **contrôle continu intégral (CCI)**, soit par **examen terminal avec contrôle continu (CET)** et par **examen terminal sans contrôle continu (ET)**

- ▶ **Contrôle continu intégral** : l'évaluation des aptitudes et des connaissances résulte d'une pluralité d'évaluations diversifiées réparties sur l'ensemble du semestre, il n'y a donc pas d'Examen Terminal (ET)
- ▶ **Contrôle continu** : l'étudiant est évalué en cours de semestre sur la base d'une ou plusieurs épreuves ou travaux comprenant un examen terminal. Cette évaluation est majoritairement appliquée dans le cas des cours de langue, mais d'autres modes d'évaluation peuvent être appliqués dans le cas des cours de civilisation, des ateliers méthodologiques ou des séminaires de recherche. Pour les enseignements qui l'appliquent comme mode d'évaluation, le contrôle continu est STRICTEMENT OBLIGATOIRE.
- ▶ **Examen terminal** : épreuve commune à tous les étudiants, organisée à la fin du semestre au sein de la session officielle des examens (session1) sauf dérogations.

Les étudiants souhaitant être **dispensés de contrôle continu** et passer en examen final (EF), car ne pouvant assister régulièrement au cours et aux contrôles au cours du semestre, doivent en faire la demande dans le mois qui suit le début des enseignements, sauf événement survenant en cours de scolarité. Sont seuls concernés les étudiants :

- 1) Étudiant engagé dans plusieurs cursus
- 2) Étudiant possédant un contrat de travail d'au moins 200h par semestre pouvant justifier de leur activité ou assurant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante ou associative
- 3) Étudiant chargé de famille, handicapés ou sportifs de haut niveau

Pour bénéficier de cet aménagement, les étudiants doivent fournir la preuve de leur appartenance à l'une des catégories définies ci-dessus en produisant les justificatifs nécessaires au secrétariat. Cet aménagement n'est pas nécessairement possible pour tous les enseignements.

Il est prévu par an **deux sessions de contrôle des connaissances** : la **session 1** est organisée en janvier et en mai, à l'issue de chaque semestre. La seconde a lieu en juin pour les deux semestres. La **session 2** (dite 'de rattrapage') est organisée pour l'ensemble des enseignements de l'année. Tous les UE et ECUE que l'étudiant a validés à la première session sont capitalisés. Cependant les notes d'ECUE inférieures à 10 et non compensées dans le cadre de l'UE, du semestre et du Bloc ne sont pas conservées.

Rappel : L'étudiant n'ayant pas validé un semestre à la première session doit repasser à la seconde session, en juin, tous les ECUE dont les notes sont inférieures à 10 et qui entrent dans la composition d'UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne malgré la compensation.

Tous les étudiants qui s'inscrivent dans notre UFR doivent garder le souci d'une expression française correcte, tant à l'écrit qu'à l'oral. Le Master délivré par notre UFR constitue un diplôme du domaine Arts, Lettres et Langues et relève du domaine de formation Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales. Cette maîtrise de l'expression est donc indispensable et sera sanctionnée comme telle aux examens.

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

AGRÉGATION DE JAPONAIS

Contact : Mme Hiroko Oshima – hiroko.oshima@u-paris.fr

L'agrégation externe de langue et culture japonaises est un débouché qui devrait intéresser tous les bons étudiants de master.

Vous pouvez consulter en ligne :

- Le descriptif des épreuves : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98719/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangeres-langue-et-culture-japonaises.html>
- Les programmes : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98492/programmes-concours-enseignants-session-2022.html>
- Les dates des inscriptions au concours : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre.html>

L'écrit devrait avoir lieu dans la première quinzaine de mars ; les candidats admissibles devraient passer les épreuves orales mi-juin.

Le niveau de diplôme requis pour l'agrégation est le M2 ; toutefois, les candidats admis auront, dans les faits, jusqu'au 30 juin pour présenter au Ministère la justification de l'obtention du M2. Autrement dit, les étudiants qui seront inscrits en M2 en 2021-2022 peuvent se présenter au concours, étant entendu qu'ils devront suivre le cursus de master et valider leur diplôme en même temps qu'ils prépareront l'agrégation.

Préparation à l'agrégation

L'Inalco et l'Université Paris-Diderot proposent conjointement des cours de préparation à l'agrégation.

Ces cours auront lieu les samedis, à l'Inalco, à partir de la mi-octobre. Le programme précis des séances sera diffusé à la rentrée.

Ces cours peuvent être suivis dans deux cadres :

1. Soit dans le cadre du master de japonais parcours enseignement (master co-habilité Inalco-Paris Diderot) : l'assistance aux cours de préparation à l'agrégation est obligatoire.
2. Soit dans le cadre du cursus « Préparation à l'agrégation » pour lequel une inscription doit être prise soit à l'Inalco, soit à l'Université Paris Diderot.

Sont prévues :

- Deux séances de deux heures sur chacun des deux auteurs au programme en littérature (total : huit heures) ;
- Deux séances de deux heures sur la question d'histoire ;
- Deux séances de deux heures sur la question de civilisation du Japon contemporain ;
- Deux séances de deux heures de préparation à la version ;
- Deux séances de deux heures de préparation au thème ;
- Deux séances de deux heures de préparation à l'exercice de grammaire.

Entre l'écrit et l'oral auront lieu :

- Deux séances de deux heures sur chacun des deux textes classiques au programme (total : huit heures) ;
- Deux séances de deux heures d'entraînement aux oraux.

Pour tout renseignement, s'adresser à Michel Vieillard-Baron, président du jury de l'agrégation (michel.vieillard-baron@inalco.fr)

Compte tenu des modifications en cours des concours de la fonction publique, il est vivement recommandé de se connecter régulièrement sur le site [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), pour se tenir informé.

CAPES

Le CAPES externe de japonais a été créé en 2016 et a connu jusqu'ici 7 sessions : 2023 sera la huitième session. Trois postes en moyenne sont mis au concours tous les ans.

Les informations pour l'année en cours et à venir sont disponibles sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

- Informations générales sur le CAPES et les modalités d'inscription
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>
- Description générale des épreuves :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres.html>
- Programme du CAPES externe de japonais 2022 :
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Capes_externe/09/8/p2022_capes_ext_lve_japonais_1404098.pdf
- Sujets des épreuves du CAPES externe de japonais 2020 :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Par ailleurs, courant septembre, le rapport du jury commentant l'ensemble des épreuves de la session 2022 et donnant des indications sur les attentes de celui-ci sera mis en ligne à partir de cette dernière page. Les rapports des sessions des années précédentes sont également disponibles en ligne. Consultez bien tous ces documents pour vous aider à préparer votre concours.

ATTENTION : Les inscriptions aux concours sont obligatoires auprès du portail dédié du ministère de l'Éducation nationale. Les dates d'inscription de la session 2023 ne sont pas encore connues, mais sont généralement placées entre la mi-septembre et la mi-octobre. Informations à venir sur le site du ministère.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid35072/inscrivez-vous-aux-concours-recrutement-education.html>.

Le nombre de postes mis au concours est indiqué plus tardivement (en général vers le mois de décembre) sur le site du ministère : les étudiants qui souhaitent candidater ne doivent donc pas attendre pour s'inscrire que ce nombre soit connu, mais le faire dans la courte fenêtre d'inscription entre mi-septembre et mi-octobre.

VIE ÉTUDIANTE À L'UFR LCAO

Site Web LCAO

Le site de l'UFR LCAO, mis à jour régulièrement, permet d'accéder à un grand nombre d'informations concernant aussi bien les cursus (formations, diplômes, structures et contenus, etc.), que l'actualité pédagogique, scientifique et culturelle de l'UFR. Les étudiants pourront également y trouver de multiples informations sur les événements scientifiques et culturels à Paris touchant les pays de l'Asie Orientale : <https://u-paris.fr/lcao/>

Outils d'enseignement et de travail à distance

Université de Paris Cité met à disposition différents outils pour faciliter votre travail au quotidien : <https://u-paris.fr/lcao/etudiants/>

Les étudiants bénéficient dès leur inscription administrative d'une adresse électronique personnelle attribuée par l'université (**prenom.nom@etu.u-paris.fr**) et peuvent accéder à plusieurs outils numériques tels que : Mon Dossier Web, la messagerie étudiante Outlook, Moodle (enseignements), ect. Pour se faire, tous les étudiants doivent avoir activé leur compte Université Paris Cité : <http://u-paris.fr/activation-de-votre-compte-universite-de-paris/>

- **Moodle** : cette plateforme permet aux étudiants de disposer d'espaces dédiés à leurs cours, disposant ainsi des ressources pédagogiques (supports des cours, vidéos, etc.) et également des outils pour interagir avec le groupe et l'enseignant.
- **Mon Dossier Web** est une application qui permet aux étudiants et étudiantes d'avoir un accès numérique et sécurisé à leur dossier administratif et à l'exhaustivité de leur parcours universitaire.
- **Messagerie étudiante Outlook** : elle vous permet de communiquer et recevoir toutes les informations administratives et pédagogique tout au long de vos études.

Bibliothèque de l'UFR LCAO

Les collections de la Bibliothèque de l'UFR LCAO se sont constituées depuis le début des années 1970, date de création de l'Université de Paris Cité. Ce fonds est destiné aux étudiants de l'UFR et aux enseignants-chercheurs des quatre sections chinoise, coréenne, japonaise et vietnamienne (collections en libre accès, soit environ 40.000 ouvrages ; une cinquantaine de titres de périodiques vivants).

Contact : bibliotheque.lcao@univ-paris-diderot.fr

Tél : 01 57 27 64 12

Site : <https://u-paris.fr/lcao/bibliotheque-lcao/>

Horaires d'ouvertures : ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 17h ; fermeture : vacances d'hiver ; de printemps et du 15 juillet au 15 septembre

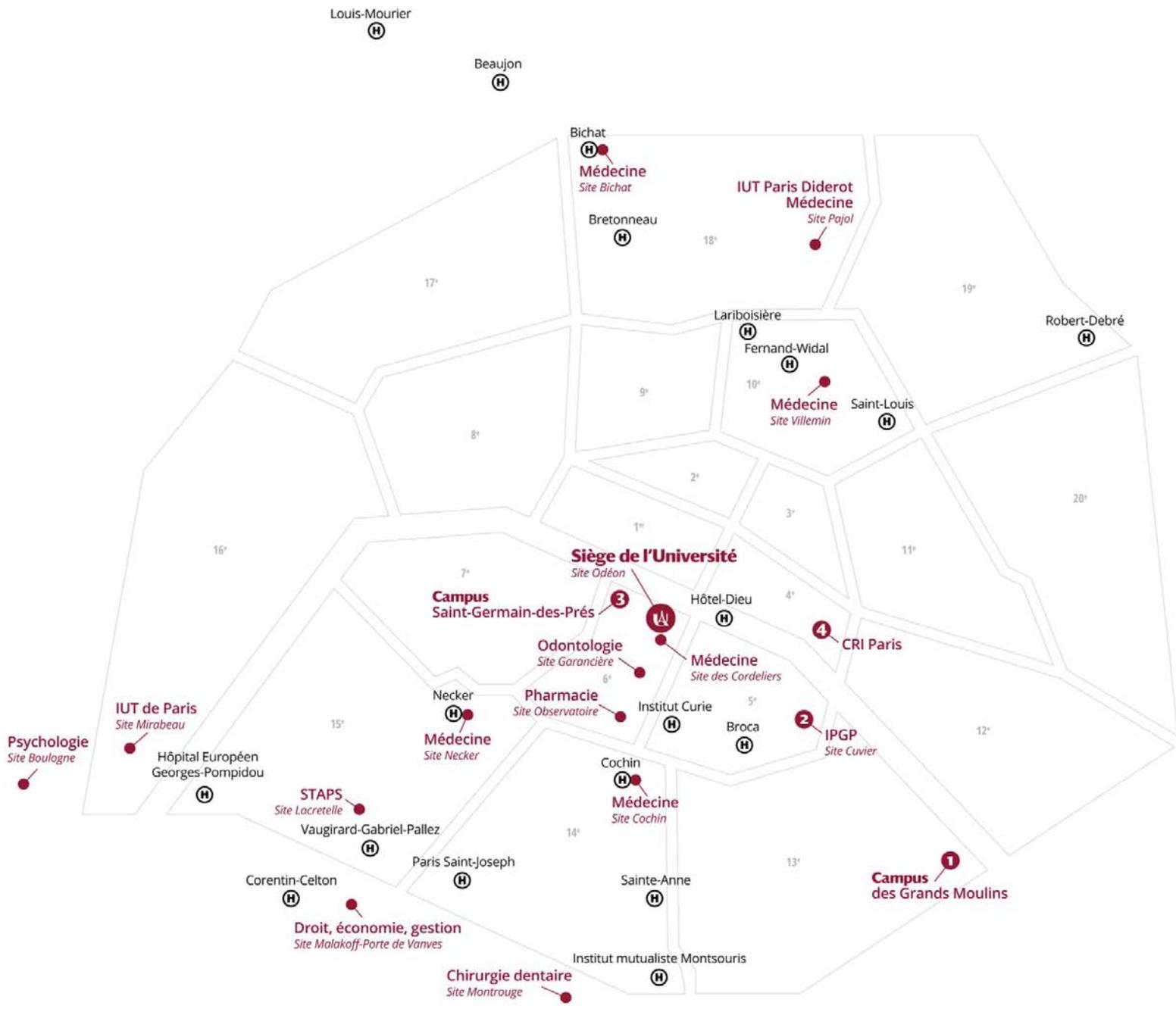
Modalités des prêts : 4 documents pour 3 semaines (Carte étudiante de l'année en cours obligatoire pour emprunter un document)

Responsable du fonds japonais : **Rieko KASAI**, biblio.japon@univ-paris-diderot.fr

Autres bibliothèques :

- la [Bibliothèque des Grands Moulins](#) de l'Université de Paris Cité
- la [Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations](#) (BULAC), 65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

Association des étudiants de Japonais (AFJP7) : afj_paris.diderot@yahoo.fr



1 Chimie - École d'ingénieur - Études anglophones - Études interculturelles de langues appliquées - Géographie, histoire, économie, sociétés - Humanité, Sciences et Sociétés - Informatique - Langues et civilisations de l'Asie orientale - Lettres, art et cinéma - Linguistique - Mathématiques - Physique - Sciences de la Terre, de l'environnement et des planètes - Sciences du vivant

2 Sciences de la Terre, de l'environnement et des planètes
3 Mathématiques et informatique - Sciences fondamentales et biomédicales - Sciences humaines et sociales
4 Centre de recherches Interdisciplinaires

● Sites universitaires
 (H) Hôpitaux

1 LES GRANDS MOULINS

Eplanade Pierre Vidal-Naquet
16 rue Marguerite Duras
5 rue Thomas Mann

2 LA HALLE AUX FARINES

Eplanade Pierre Vidal-Naquet
10/16 rue Françoise Dolto

3 TOUR VOLTAIRE

2 rue Marguerite Duras

4 CONDORCET

4 rue Elsa Morante
10 rue Alice Domon et Léonie Duquet

5 BUFFON

4 rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé
15 rue Hélène Brion

6 LAMARCK B

35 rue Hélène Brion
5 rue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé

7 LAMARCK A

39 rue Hélène Brion

8 SOPHIE GERMAIN

8 Place Aurélie Nemours
9 rue de la Croix Jarry

9 LAVOISIER

15/17 rue Jean Antoine de Baïf

10 OLYMPE DE GOUGES

8 Place Paul Ricœur

- Accueils
- Bibliothèque
- Cafétéria
- Restaurant

- Complexe Sportif
- Médecine préventive
- BVE / Service culture
- Relais handicap

